



Évaluation des établissements
Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE (ENSAG)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 18/03/2020

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur



Pour le Hcéres¹ :

Le Président du Hcéres
Par intérim, la Secrétaire
générale
Nelly Dupin.

Au nom du comité d'experts² :

Barbara DENNYS, Présidente du
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

1 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

2 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Sommaire

Sommaire	2
Préambule	5
Présentation de l'établissement	5
1 / Caractérisation du territoire.....	5
2 / Structuration de la coordination territoriale portée par la Comue UGA	5
3 / Caractérisation de l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble	6
4 / Évaluation de l'Ensag	8
a/ Contexte de l'évaluation	8
b/ Déroulement de l'évaluation, dossier d'autoévaluation	9
Partie A.....	10
Le positionnement institutionnel et la stratégie.....	10
1 / Un positionnement fort au service d'une stratégie institutionnelle réussie	10
a/ Un établissement-composante qui a construit sa légitimité au sein de la nouvelle université intégrée	10
b/ Une reconnaissance des collectivités territoriales	10
c/ Un positionnement remarquable à l'international.	11
2 / Une identité dont la richesse trouble la lisibilité	11
La gouvernance et le pilotage de l'établissement.....	12
1 / Une gouvernance rétablie aux instances internes fonctionnelles	12
2 / Une place au sein des nouvelles instances externes.....	13
a/ Une position institutionnelle en construction au sein de l'UI	13
b/ Une implication productive dans les instances « culture »	14
3 / Une communication interne et externe perfectible	14
a/ Un dialogue interne à renforcer	14
b/ Une stratégie de communication externe à construire.....	14
4 / Un pilotage contraint et perfectible	15
a/ Une faiblesse des ressources disponibles et un manque d'autonomie en matière de recrutement	15
b/ Un pilotage difficile à percevoir.....	15
5 / Un budget rétabli, des ressources humaines insuffisantes, des outils de pilotage à inventer.....	15
a/ Des fondamentaux assurés	15
b/ Des sujets de vigilance à traiter rapidement	16
La recherche.....	17
1 / Une excellence en matière de recherche	17
a/ Une dynamique de recherche déterminante.....	17
b/ Une forte intégration à l'écosystème local de la recherche	18
c/ Un statut exploratoire à clarifier de la commission recherche	19
d/ Des risques à circonscrire posés par une situation de déséquilibre et de masse critique.....	19
2 / Une formation doctorale attractive pour les candidats externes à l'Ensag	20
3 / Un service de documentation en quête de reconnaissance	20
a/ Un centre de documentation dynamique, singulier et bien approprié	20

b/ Un centre documentaire actif dans les réseaux nationaux mais dont le partenariat avec l'université reste à conforter.....	21
c/ Des fragilités structurelles d'intégration.....	21
La vie étudiante	22
1 / Un accès à la formation bien documenté	22
2 / Une vie étudiante enrichie par son réseau d'associations.....	22
3 / Une politique active en matière de monitorat	22
4 / Des actions en progression pour la santé des étudiants.....	22
5 / Une faible participation des étudiants à la gouvernance	23
La valorisation et la culture scientifique	23
1 / L'enjeu bien perçu de la valorisation des résultats de la recherche.....	23
2 / La diffusion de la culture scientifique et technique par la médiation.....	24
Les politiques européenne et internationale.....	24
1 / Une stratégie internationale à construire malgré une recherche bien établie	24
2 / Une mobilité enseignante peu développée.....	25
3 / Une politique internationale visible, soutenue par le monde académique et culturel	25
PARTIE B : LA FORMATION	26
La formation	26
1 / Une offre de formation complète et en évolution, mais sujette à des fragilités.....	26
a/ Une structure, un pilotage et des priorités de l'offre de formation soulevant des points d'attention	26
b/ Une méthodologie pour l'expérimentation des formes plus que des idées.....	26
c/ Des cursus ou interactions préfigurant des formes de partenariats à poursuivre	27
2 / Une formation à et par la recherche qui gagnerait à être révisée	27
3 / Des mesures perfectibles pour assurer des parcours adaptés.....	28
a/ Un parcours contraint par certaines réalités.....	28
b/ Un accompagnement améliorable des étudiants en difficulté	28
c/ Le devenir professionnel comme une matière encore à exploiter	28
4 / Une mobilité étudiante plus à l'avantage des départs que des arrivées	29
DEEA	30
1 / Le DEEA comme le socle pour des études en cinq ans.....	30
2 / Une structuration du cycle bien construite.....	30
3 / L'expérientiel comme porte d'entrée de la formation à l'architecture	31
4 / Des réflexions à mener pour parfaire et alléger une structure de cycle solide	31
Conclusion pour le DEEA	33
1 / Les points forts	33
2 / Les points faibles	33
3 / Les recommandations	33
DEA	34
1 / Une formation aux objectifs explicites mais inégalement décrits	34
2 / Un mode d'évaluation à améliorer	34
3 / La structure de la formation est adaptée aux différents parcours étudiants	34
4 / Une politique de stage nécessitant quelques améliorations à la marge	36
5 / Une formation permettant à l'étudiant d'acquérir des compétences additionnelles utiles.....	36
6 / Une validation partielle des acquis de l'expérience	37

7 / Un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés perfectible	37
Conclusion pour le DEA	37
1 / Les points forts	38
2 / Les points faibles	38
3 / Les recommandations	38
Conclusion générale	39
1 / Les points forts	39
2 / Les points faibles	39
3 / Les recommandations	40
Liste des sigles.....	41
Observations de la directrice	44
Organisation de l'évaluation	45

Préambule

Le présent rapport a été conçu dans le cadre d'un processus d'évaluation conjoint aux départements d'évaluation des établissements et des formations du Hcéres. Afin de permettre un travail collégial et mutualisé, le comité d'experts a procédé à l'examen des deux versants : d'une part, l'établissement et sa stratégie institutionnelle et, d'autre part, les formations et les diplômes délivrés, en particulier ceux pour lesquels est sollicité le renouvellement de leur reconnaissance aux niveaux licence ou master.

De ce fait, le rapport comporte deux parties :

- Partie A : elle traite de l'établissement, de sa stratégie institutionnelle, sa mise en œuvre et son inscription au sein de la trajectoire et du développement de l'établissement dans sa globalité,
- Partie B : elle traite de la formation, de son positionnement, sa finalité, son organisation et son pilotage.

Présentation de l'établissement

1 / Caractérisation du territoire

La région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) est composée de trois académies (Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand) et comporte 12 départements. Elle se place au deuxième rang national en matière de dépenses en recherche et développement, derrière l'Île-de-France¹. Cette région compte sept universités². Trois coordinations territoriales³ structurent le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche en AuRA : deux sont organisées sous la forme de communauté d'universités et établissements – Comue (Université de Lyon – UdL et Communauté Université Grenoble Alpes – Comue UGA) et une sous la forme d'association d'établissements (Université Clermont Auvergne et associés – UC2A).

Sur la période 2017-2018, près de 300 000 étudiants étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur rhônalpin ou auvergnat⁴, dont environ 236 000 à l'université⁵.

L'académie de Grenoble couvre cinq départements et compte quatre implantations principales en enseignement supérieur à Grenoble (Université Grenoble Alpes – UGA), Chambéry et Annecy (Université Savoie Mont Blanc – USMB), ainsi que Valence (GIP Aduda)⁶. En 2014-2016, la production scientifique représente 6 % des publications nationales et 12,8 % des demandes nationales de brevets (tous domaines confondus) déposées à l'Office européen des brevets. En 2016-2017, 92 800 étudiants étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de l'académie de Grenoble⁷.

2 / Structuration de la coordination territoriale portée par la Comue UGA

Créée par décret le 29 décembre 2014, la Comue UGA, intitulée depuis 2016 Communauté Université Grenoble Alpes, structure le paysage institutionnel du site. En septembre 2019, la Comue UGA était composée de quatre membres (UGA, Institut polytechnique de Grenoble – INPG, Centre national de la recherche scientifique – CNRS, Institut national de recherche en informatique et en automatique – Inria), de quatre associés renforcés (USMB, Institut d'études politiques de Grenoble – IEP Grenoble, École nationale supérieure d'architecture de Grenoble – Ensag, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives – CEA) et de trois associés simples (Grenoble école de management – Grenoble EM, École supérieure d'art et design Grenoble-Valence – Esad, Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture – Irstea).

¹ Strater AuRA, octobre 2016, p. 10 : la dépense intérieure de recherche et développement (Dird) de la région AuRA s'élevait en 2012 à 6 431 M€ (la Dird des administrations étant de 2 104 M€).

² Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL), Université Lumière Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3, Université Jean Monnet Saint-Étienne, Université Grenoble Alpes (UGA), Université Savoie Mont Blanc (USMB), Université Clermont Auvergne (UCA).

³ Au sens de la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche.

⁴ Portraits Strater, mai 2019 : académie de Lyon, 192 000 étudiants en 2017-2018 ; académie de Grenoble, 92 800 étudiants en 2016-2017 ; académie de Clermont Ferrand, 46 000 étudiants en 2017-2018.

⁵ Portraits Strater, mai 2019 : académie de Lyon, 140 000 étudiants en 2017-2018 ; académie de Grenoble (INPG compris), 64 700 étudiants en 2016-2017 ; académie de Clermont Ferrand, 31 000 étudiants en 2017-2018.

⁶ Groupement d'intérêt public : Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche (GIP Aduda), structure conjointe entre les collectivités et les établissements. Antennes de l'UGA et de l'INPG.

⁷ Portrait Strater, mai 2019, académie de Grenoble.

Les établissements membres et associés à la Comue accueillent pour l'année universitaire 2017-2018, 75 761 étudiants, dont 2 787 inscrits en 3^{ème} cycle⁸. L'ensemble savoyard (Chambéry et Annecy) représentait un peu plus de 18 % de ces effectifs.

Les établissements de la Comue comprennent un peu moins de 3 400 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires et près de 2 900 personnels titulaires bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé (Biatss)⁹.

La Comue est organisée en six pôles de recherche, elle comprend également un collège doctoral regroupant les 14 écoles doctorales du site, 14 directions et services, fonctions support et soutien aux activités ainsi que quatre services interuniversitaires.

Dans le cadre du programme investissements d'avenir (PIA2), le projet d'initiative d'excellence (Idex) « UGA : Université de l'innovation » (Idex UGA) a été labellisé en janvier 2016. Portée par la Comue UGA, cette Idex a été dotée en mars 2017 d'un capital de 800 M€ non consommables correspondant à 25 M€ par an de dotation consommable. Les partenaires de l'Idex sont au nombre de 10 : UGA, INPG, IEP Grenoble, Ensag CEA, CNRS, Inria, Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), Irstea, centre hospitalier universitaire (CHU) de Grenoble. L'Idex affiche également 13 partenaires extérieurs dont l'Esad, Grenoble EM, l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) et l'USMB.

Le site grenoblois fait l'objet d'une nouvelle évolution avec la création d'une université intégrée (UI) qui prend la forme d'un établissement public expérimental (EPE)¹⁰ intitulé « Université Grenoble Alpes »¹¹ à partir du 1^{er} janvier 2020. Il est constitué à partir de la Comue UGA, de l'UGA, de l'INPG, de l'IEP Grenoble et de l'Ensag. La Comue et l'UGA se fondent au sein de cette nouvelle université. L'INPG, l'IEP Grenoble et l'Ensag sont des établissements-composantes avec maintien de la personnalité morale. L'USMB, Grenoble EM et l'Esad devraient établir une convention d'association avec ce nouvel établissement.

3 / Caractérisation de l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (Ensag) est un établissement public à caractère administratif (EPA) sous double tutelle du ministère de la Culture (MC) et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Mesri).

Créée en 1925, l'école a déménagé en 1978 dans la Villeneuve de Grenoble, œuvre de l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture (AUA), en quartier « politique de la ville » (ANRU 1 et 2) et en zone spéciale de sécurité et en cité éducative. Le bâtiment est conçu et réalisé par Roland Simounet. De 1998 à 2000, des travaux d'extension et de restructuration ont été réalisés, projet confié à l'équipe lauréate Antoine Félix-Faure - Philippe Macary - Dominique Page.

L'évaluation est planifiée dans une période charnière qui fait suite à la publication en février 2018 de cinq décrets qui rénovent la gouvernance des écoles nationales d'architectures (Ensa) et les statuts de ses enseignants.

Pour l'Ensag, le contrat pluriannuel d'établissement avec le ministère de la Culture a été signé le 23 mai 2019.

Le personnel de l'Ensag est composé de 183 agents ; dont 55 ETP chercheurs et enseignants -chercheurs statutaires (tenus par 67 personnes physiques) et 32 agents administratifs titulaires ou contractuels du ministère de la Culture. L'école dispose en outre sur budget propre de 30 ETP enseignants occupés par 71 personnes physiques et de 13 ETP administratifs, techniques et de services (ATS)¹².

En 2018, l'école a perçu une subvention pour charges de service public de 2 481 286 €, en baisse de 672 711 € depuis 2016. Elle perçoit par ailleurs 1 257 887 € d'autres entités publiques. Ses recettes propres s'élèvent à 515 877 €, soit 12 % de ses recettes. En 2018, les dépenses de fonctionnement de l'école se sont élevées à

⁸ Tableau de bord de l'enseignement supérieur (site Mesri)/étudiants en inscription principale formation initiale dans des diplômes nationaux et d'établissement.

⁹ Fiches Persé des établissements publics et données établissement pour les écoles privées.

¹⁰ Comme permis par l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de coordinations territoriales.

¹¹ Dans le présent rapport, le terme UGA est utilisé pour l'Université Grenoble Alpes, Comue pour la communauté Université Grenoble Alpes, et les termes UI ou EPE sont utilisés pour l'université intégrée - établissement public expérimental Université Grenoble Alpes.

¹² Organigramme Ensag.

4,6 M€, dont 53 % de charges de personnel, et les dépenses d'investissement à 272 k€¹³. Prenant en compte les rémunérations des personnels assurées directement par l'État, le budget global de l'établissement s'élève à 11 500 000 €¹⁴.

Dans le domaine des formations, pour donner suite aux déclarations de Bologne de 1999 et au décret du 20 juin 2005 relatif aux études d'architecture, l'école a instauré les trois niveaux de diplômes : licence-master-doctorat (LMD). Elle a mis en place les crédits européens transférables (ECTS¹⁵) répartis par semestre, avec des formations de niveau bac+3 conduisant au diplôme d'études en architecture (DEEA) et conférant le grade de licence, de niveau bac+5 conduisant au diplôme d'État d'architecte (DEA) et conférant le grade de master, enfin de niveau bac+8, validé par le doctorat en architecture. Le doctorat a été développé au sein du PRES puis de la Comue.

L'école délivre également un diplôme propre à l'établissement (DPEA) Design et innovation pour l'architecture et un diplôme de spécialisation en architecture (DSA) Architectures de terre.

L'école délivre l'habilitation de l'architecte diplômé d'État à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP).

Dans le cadre d'un partenariat avec l'École nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement (ENSE3 / Grenoble-INP) a été mis en place la formation Parin (partenariat architecte-ingénieur). Son objectif est de former les professionnels en charge de la mise en œuvre de la transition énergétique avec une formation commune puis un parcours de spécialité dont il est prévu qu'il prendra la forme d'un master spécialisé (MS) de la conférence des grandes écoles (CGE).

L'Ensag co-délivre la mention de master « urbanisme et aménagement » portée par l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine de l'UGA.

L'Ensag compte 945 étudiants pour l'année 2018-2019 dont 22 % d'étudiants étrangers et 44 doctorants. Pour son 1^{er} cycle de niveau licence, en 2017, son conseil d'administration (CA) a fixé les effectifs étudiants des trois années à 160 inscrits en 1^{re} année (dont 120 via ParcoursSup et 40 au plus via Campus France, la validation des acquis et le redoublement), 150 en deuxième année et 150 en troisième année. Pour son 2^e cycle, les effectifs étudiants sont fixés à 150 inscrits en première année et 150 en deuxième année. L'école a dénombré 101 architectes diplômés en 2018. Le nombre d'étudiants inscrits dans le cycle HMONP était de 137 en 2017-2018.

L'offre en formation continue s'adresse aux architectes, aux professionnels de l'aménagement et du cadre bâti. Elle s'inscrit, dans les parcours professionnels des architectes qui ont obligation de déclarer les formations qu'ils ont suivies auprès de l'Ordre national des architectes. Elle s'articule actuellement autour de deux thématiques :

- Les cultures constructives et le développement durable.
- La médiation de l'architecture.

Dans le domaine de la recherche, l'Ensag accueille plusieurs entités de recherche, un réseau thématique habilité et deux chaires partenariales d'enseignement et de recherche labellisées par le ministère de la Culture.

Les entités de recherche sont :

- L'équipe Cresson (Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain), de l'unité mixte de recherche (UMR) du CNRS n°1565, Ambiances architectures urbanités (AAU). Cette UMR associe le CNRS, l'Ensag, l'Ensa de Nantes et l'École centrale de Nantes¹⁶.
- L'équipe d'accueil (EA) 7444 Architecture, environnement et cultures constructives (AE&CC)¹⁷ née de l'association des laboratoires CRAterre (Centre de recherche et d'application en terre)¹⁸ et Cultures Constructives¹⁹, lauréate, en mars 2011, d'un des 100 premiers laboratoires d'excellence (Labex) délivrés dans le cadre des investissements d'avenir.
- L'EA 7445 des Métiers de l'histoire de l'architecture, édifices – villes – territoires (MHAevt).

¹³ Compte financier 2018.

¹⁴ Site internet Ensag.

¹⁵ *European Credit Transfer System*.

¹⁶ <https://aau.archi.fr/> (page consultée le 5 décembre 2019).

¹⁷ <https://aecc.hypotheses.org/> (page consultée le 5 décembre 2019).

¹⁸ <http://www.cratere.org> (page consultée le 5 décembre 2019).

¹⁹ <http://www.culturesconstructives-aecc.com> (page consultée le 5 décembre 2019).

L'école accueillait jusqu'en décembre 2017 une équipe de recherche nommée Architecture, paysages, montagne, dont l'habilitation n'a pas été reconduite.

Les enjeux scientifiques et les thèmes partagés sont ²⁰:

- Architecture(s), ville(s) et territoire(s) face aux transitions (écologiques, politiques, sociales, numérique).
- Édifice(s), ville(s), paysage(s) et soutenabilité.
- Fabriques et expériences ordinaires des cadres de vie.
- Penser et concevoir l'architecture, la ville et les paysages : références, précédents et modèles.

L'Ensag bénéficie de plusieurs partenariats en France et à l'international et pour l'ensemble de ses activités (formation, recherche, international, médiation). En France, des partenariats ont été tissés avec les collectivités territoriales dont les métropoles, des agences d'urbanisme et des CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), des parcs naturels régionaux et des parcs nationaux, des bailleurs et des promoteurs, des industriels, etc. À l'étranger, l'activité du laboratoire AE&CC se caractérise par son implication dans le patrimoine mondial de l'architecture en terre, ce qui l'implique dans des réseaux internationaux (Unesco, Icomos, ICCROM, UN-Habitat, etc²¹.) et avec de très nombreuses institutions et acteurs sur le terrain. Le réseau international Ambiances est porté par le Cresson/AAU.

À l'international, en 2019, l'établissement compte une soixantaine d'accords internationaux avec vingt-neuf pays.

Par ailleurs, l'Ensag dispose de deux ressources importantes en termes d'équipement et à l'usage de la recherche et de la formation. En 2013, l'école et les Ensa de sa région ont fondé les Grands Ateliers innovation architecture (GAIA)²² dédiés à l'expérimentation constructive. L'équipement est situé à Villefontaine. En 2017, l'évolution statutaire de GIP en SAS²³ puis en fondation a donné lieu aux Grands Ateliers Innovation - Architecture (GAIA 2.0) portés par l'Ensa de Grenoble et l'Ensa de Saint-Etienne. Le bâtiment des GAIA a été confié à l'Ensag. GAIA, l'Ensag, l'ESPCI²⁴ Paris, et l'Insa de Lyon sont membres de l'Initiative d'excellence en formations innovantes (Idefi) Amàco (Atelier matières à construire).

L'Ensag a également ouvert en 2018 un important laboratoire de fabrication numérique et de technologie de conception, le *Fab lab in the Alps*²⁵, réalisé en partenariat avec l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine (IUGA) et financé via l'Idex.

Les grandes orientations présentées dans le document sur les axes stratégiques de l'école sont de :

- Positionner pleinement l'Ensag comme établissement de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR).
- Promouvoir une vision prospective des métiers de l'architecture à travers une pédagogie innovante.
- Conforter le rôle majeur de l'Ensag dans le paysage de la recherche en architecture.
- Améliorer les conditions d'études et de travail pour le bien-être de tous.
- Élargir le rayonnement de l'Ensag.

4 / Évaluation de l'Ensag

a/ Contexte de l'évaluation

La précédente évaluation de l'établissement par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) a fait l'objet d'un rapport publié en juillet 2016. Concernant l'évaluation des formations et des diplômes, sa publication est intervenue en 2016.

Pour la présente évaluation, le comité d'experts a fondé son travail sur l'analyse des indicateurs et de la trajectoire de l'établissement au cours des trois dernières années et a identifié les axes thématiques suivants sur lesquels son attention s'est particulièrement portée :

²⁰ RAE, p.33 et suivantes.

²¹ Unesco : *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization* ; Icomos : conseil international des monuments et des sites ; ICCROM : Centre national d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels.

²² <http://www.lesgrandsateliers.org/> (page consultée le 5 décembre 2019).

²³ Société par actions simplifiée.

²⁴ École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris.

²⁵ <http://www.fablabinthealps.fr/> (page consultée le 5 décembre 2019).

- Gouvernance : appropriation et fonctionnement des nouvelles instances.
- Projection dans l'université expérimentale Université Grenoble Alpes.
- Identité structurante de l'offre de formation.
- Mise en œuvre de la stratégie en matière de recherche.
- Démarche d'évolution des fonctions support.
- Organisation de la vie étudiante et implication des étudiants dans la vie de l'établissement.

b/ Déroulement de l'évaluation, dossier d'autoévaluation

Pour l'élaboration du présent rapport²⁶, le comité d'évaluation Hcéres s'est appuyé sur le dossier d'autoévaluation produit par l'Ensag en 2019. Ce dossier et les comptes rendus des instances expriment de manière factuelle l'activité de l'établissement, celui-ci laissant peu apparaître la manière dont il élabore ses orientations. C'est un point que l'Ensag gagnerait à faire évoluer non seulement dans sa démarche évaluative mais aussi pour consolider le sentiment d'appartenance des acteurs au projet (« faire école »). À titre d'exemple, la vision innovante que l'Ensag revendique régulièrement n'est pour autant pas explicitée clairement.

La présente évaluation s'est déroulée sans difficulté. Elle a bénéficié d'une forte réactivité de l'établissement dans la mise à disposition des documents demandés. Les experts remercient l'équipe de l'Ensag pour la qualité de leur accueil et des échanges.

²⁶ Pour la lisibilité de ce rapport l'écriture inclusive n'est pas utilisée et la féminisation des noms n'est pas systématiquement utilisée.

Partie A

Le positionnement institutionnel et la stratégie

1 / Un positionnement fort au service d'une stratégie institutionnelle réussie

a/ Un établissement-composante qui a construit sa légitimité au sein de la nouvelle université intégrée

L'Ensag est un établissement-composante de l'université intégrée (UI) depuis la création de celle-ci en janvier 2020. L'école tient pleinement sa place dans ce nouveau site grenoblois de l'enseignement supérieur et de la recherche, tout en y conservant sa personnalité morale. Elle en partage les objectifs et leurs valeurs convergent. Lors de la visite des experts, préalable de quelques jours à la parution du décret de création, les objectifs de l'UI n'étaient pas encore traduits en axes opérationnels. Cependant la direction de l'Ensag et le personnel se disaient « confiants » sur la poursuite du projet, s'appuyant pour cela sur leur expérience de la Comue et de l'Idex dont le nouvel établissement public expérimental représente l'aboutissement institutionnel. Cette confiance s'est exprimée de manière réciproque sur l'avenir du site lors de la rencontre des experts avec les représentants de la Comue.

Cette bonne intégration au sein de l'UI est due à la capacité de l'Ensag à élaborer ses stratégies en mettant à profit les récentes réformes de l'enseignement supérieur et de l'enseignement en architecture. Dépassant largement l'obligation de répondre aux politiques publiques, l'établissement a résolument choisi de faire de ces réformes un levier d'intégration et de développement. Entrée en 2010 dans le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (Pres) de l'Université de Grenoble (fondé en 2009), l'Ensag a ensuite intégré en 2016 la Comue Université Grenoble-Alpes (fondée en 2014) en tant que membre associé, puis elle poursuit naturellement son engagement en participant à l'élaboration de l'UI. Cette démarche institutionnelle a trouvé ses fondements, et sa légitimité, dans la politique d'approfondissement des coopérations en matière de recherche et/ou de formation avec l'UGA. Ainsi le Labex AE&CC, obtenu en 2011, est venu renforcer en 2016 le projet Idex précurseur de l'UI. L'équipe Cresson est membre de la structure fédérative de recherche (SFR) Territoires en réseaux depuis 2011, et de la SFR Création depuis 2016. L'école a développé sa collaboration autour de projets de formation avec l'Institut d'urbanisme et de géographie, en contribuant à ses parcours de formations, puis en devenant partenaire d'un master co-accrédité et, en 2018, en cofondant le *Fab Lab in the Alps*. Aujourd'hui, les deux établissements envisagent d'ouvrir un parcours intégré architecture-urbanisme-sciences politiques, associant également l'Institut des sciences politiques de Grenoble.

Le rapport d'évaluation du Hcéres de 2016 évoquait déjà le positionnement de l'Ensag comme une force. L'Ensag a depuis poursuivi sa trajectoire avec la même vitalité. Cette attitude volontariste lui a permis d'approfondir sa position au prix d'un fort investissement des acteurs de sa gouvernance et des différentes catégories de personnels (scientifiques, pédagogiques et administratifs) impliqués dans ce processus à la fois stratégique et opérationnel.

L'Ensag a aujourd'hui tous les atouts pour maintenir de manière dynamique son positionnement au sein de l'enseignement supérieur grenoblois sous réserve de respecter un bon équilibre entre ses objectifs et les moyens dont elle disposera pour les réaliser en tant qu'établissement composante de l'UI.

b/ Une reconnaissance des collectivités territoriales

L'Ensag développe une politique partenariale « de terrain » grâce au large spectre que lui confèrent ses capacités à travailler en réseau, son expertise scientifique, ses thématiques de formation, sa force pédagogique orientée sur l'expérience constructive (GAIA), et son savoir-faire en matière de médiation (Amàco). À partir de l'ensemble de ses ressources, l'Ensag a développé une réelle aptitude à se mobiliser sur des projets en partenariat avec des acteurs locaux et des collectivités territoriales, la documentation de l'école témoignant de nombreuses de ces expériences. Ainsi, le programme Paysage/paysages avec le conseil départemental de l'Isère et les Ateliers hors les murs pour repenser les centres-bourgs en Ardèche sont des projets pluriannuels impliquant les étudiants de 2^{ème} cycle. La collaboration avec la Ville de Grenoble prend des formes plurielles (prospective urbaine, gestion des espaces publics, contribution à la Biennale des villes en transition). L'Ensag a ainsi assuré l'organisation du XII^e congrès mondial sur la construction en terre (Terra 2016) de la ville de Lyon. L'école travaille également avec les agences d'urbanismes, les CAUE et les parcs naturels. Certains partenariats au niveau de la recherche prennent la forme de contrats doctoraux bénéficiant de financements Cifre (convention industrielle de formation par la recherche). Une autre forme

de partenariat s'exprime par la réalisation de prototypes (bâtiments ou mobilier urbain) à échelle 1, lesquels sont ensuite placés en tant que démonstrateurs dans l'espace public. La très bonne insertion de l'Ensa sur son territoire est le résultat de sa dynamique partenariale autour de projets souvent ambitieux et dont la qualité est visible.

c/ Un positionnement remarquable à l'international.

Les travaux scientifiques du laboratoire AE&CC autour de la culture constructive et à partir des ressources disponibles ont une portée internationale exemplaire dans les domaines de la préservation du patrimoine, de l'habitat et des matériaux. Le laboratoire effectue des missions d'expertise, de restauration, de conservation ou de reconstruction. Il œuvre particulièrement pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine mondial construit en terre. Il travaille en partenariat avec les institutions des Nations Unies (Unesco, UN-Habitat, Bureau international du travail - BIT) et les organisations internationales (Fédération internationale des Croix rouges, Icomos, ICCROM). Il mène ses projets dans plus de 40 pays avec une large représentation des pays du sud. L'ensemble de cette activité historique confère à l'Ensa un positionnement tout à fait unique au niveau international et un accès à la connaissance du patrimoine architectural mondial sans équivalent dont peuvent profiter les étudiants grenoblois.

2 / Une identité dont la richesse trouble la lisibilité

Le comité considère que la dynamique et la diversité de la recherche et de la formation de l'Ensa sont remarquables, mais que l'école peine à les faire converger pour leur permettre d'exprimer une véritable identité, lisible pour l'extérieur, et à la base de son projet.

Les deux laboratoires historiques de l'Ensa ont longtemps soutenu la renommée de l'école. Il s'agit du laboratoire Cresson sur l'espace sonore et l'environnement urbain et du laboratoire CRAterre sur la construction en terre. Leur évolution multidisciplinaire et partenariale confère à l'Ensa une position institutionnelle et scientifique conséquente : une UMR CNRS, un Labex, deux chaires partenariales, un Idéfi. Aujourd'hui les unités AE&CC et AAU ont multiplié leurs thématiques de recherche : ambiances, urbanité, écologie numérique, design environnemental, culture constructive, habitat éco-responsable, etc. La lecture extérieure de ce paysage disciplinaire est devenue plus complexe. De plus, cette lecture est peu facilitée par les différentes successions d'adossement, de labellisations, de dénominations et d'acronymes.

L'offre de formation conduisant aux DEEA et DEA est dense et de qualité mais elle est difficile à exprimer dans sa globalité. Les six parcours du DEA traitent d'enjeux sociétaux fondamentaux tels les grands territoires, la transition écologique²⁷ ou le numérique. Ces thématiques se retrouvent naturellement partagées avec d'autres Ensa et investies par d'autres champs disciplinaires. De plus, le manque de lisibilité de certains de ces parcours révèle la nécessité d'en effectuer quelques reformulations (cf. chapitre DEA).

L'offre pédagogique de l'Ensa, reconnue pour son orientation sur la pratique du projet, repose sur deux axes. Le premier axe s'articule autour « du faire » et de « l'expérientiel » avec toute la richesse ouverte par cette proposition : expérience de la construction, conception de prototypages, perception spatiale et conception d'ambiances, etc. L'iconographie liée à la documentation de l'école est d'ailleurs explicite sur le sujet et un bon vecteur de communication. Le second axe concerne le numérique dans ses diverses dimensions : problématiques liées à la transition numérique, recherches formelles et constructives à partir du numérique, prototypage numérique, représentation du projet, gestion du projet avec le BIM²⁸. Parmi ces thèmes, seule la sphère du numérique envisagée sous l'angle « architecture, ambiances et cultures numériques » est véritablement spécifique à l'école grenobloise. Revendiqués à juste titre, les deux axes sont des composantes de l'identité de l'Ensa.

Il convient également de noter que la thématique Montagne, même si son avenir n'est pas assuré, est une spécificité unique dans le paysage des Ensa et à l'international.

Ainsi le projet de l'Ensa est riche de ses composantes pédagogiques et scientifiques, mais le maillage, voire l'enchevêtrement de celles-ci, rend l'ensemble difficilement lisible. Si la multiplicité des entrées sur l'architecture « fait partie de l'ADN » de l'Ensa²⁹, et qu'elle peut en souligner les atouts, celles-ci ne sont qu'énumérées dans les différents bilans et/ou documents de communication, sans être pour autant ordonnancées. La dynamique de la recherche porte le développement actuel de l'école et ses alliances au

²⁷ L'Ensa fait partie du réseau Ensa-ECO sur la transition écologique. RAE, p. 45.

²⁸ *Building information modeling*.

²⁹ « ... et c'est vraiment cette multiplicité qui d'une certaine manière fait l'unité de fonds de l'école de Grenoble et toujours, je pense, son côté avant-gardiste ». Propos tenu par une conférencière pour les 40 ans de la recherche à l'Ensa. <https://www.youtube.com/watch?v=Wiu4WvteVKc> (page consultée le 28 novembre 2019).

détriment de l'expression de l'identité et de la force de ses formations. La problématique identitaire de l'Ensag est proche de celles des universités pluridisciplinaires lorsqu'elles ont à se décrire. L'UGA a résolu cette question en se dotant d'une identité générique qui est le reflet de son positionnement : « Université Grenoble Alpes, université de l'innovation ». L'Ensag a fait une tentative du même ordre, en 2015, dans son dépliant de communication où elle se décrivait, avec efficacité, comme « une école de l'expérimentation et de la recherche ».

Le comité recommande à l'Ensag de reprendre une réflexion sur sa propre identité et, pour cela, de s'éloigner de la voie de l'énonciation énumérative, pour chercher davantage à faire ressortir une image signifiante et qui soit lisible également à l'international. Ce chantier devrait naturellement être mené conjointement avec celui portant sur l'explicitation du positionnement de la formation. Le résultat renforcera le sentiment du « faire école » et se diffusera dans la communication.

La gouvernance et le pilotage de l'établissement

1 / Une gouvernance rétablie aux instances internes fonctionnelles

L'Ensag a réorganisé ses instances en 2019 selon les nouvelles orientations édictées par le décret n° 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture. Les instances communément en place sont : le conseil d'administration (CA), le conseil pédagogique et scientifique (CPS), le comité technique de proximité (CT), le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). L'Ensag a également créé des instances internes, parmi lesquelles une commission de recrutement, la commission des relations internationales, la commission d'orientation et de validation des études, de l'expérience professionnelle et des acquis personnels, la commission HMONP, la commission étudiante³⁰, la commission des associations et les commissions logistiques.

Les élections des nouvelles instances ont été organisées à la satisfaction de tous et elles ont été installées entre décembre 2018 et mai 2019.

Le nombre de membres du CA de l'Ensag est de 20 conformément à l'arrêté du 21 mars 2018 du ministère de la Culture³¹. La composition du CA est équilibrée et la parité y est respectée. Le comité souligne que son président est un enseignant-chercheur de l'Ensag, ce qui n'était pas le cas précédemment. La présidente de la Comue assiste régulièrement au CA, en revanche l'absence de représentation de la région Auvergne-Rhône-Alpes est dommageable compte tenu de son implication dans le développement de la Région par l'enseignement supérieur et la recherche et de l'importance de la politique actuelle du site grenoblois. L'ancrage territorial du CA sera satisfaisant dès lors que ce point sera réglé, ce qui est apparu au cours des entretiens comme un souhait de la collectivité. Le CA se déroule normalement, tant par sa périodicité, que par la présence de ses membres ou par l'équilibre dans ses ordres du jour. Les dossiers stratégiques sont anticipés et discutés.

Le CPS est une nouvelle instance composée d'une commission des formations et de la vie étudiante (CFVE) et d'une commission de la recherche (CR)³². Le CPS reprend les missions attribuées aux autres commissions liées à la vie pédagogique qui existaient auparavant (HMNOP, relations internationales, etc.). Le CPS de l'Ensag organise des formations restreintes et des groupes de travail pour accroître son efficacité, ce qui semble opportun étant donné les nombreux dossiers qu'il a à traiter sous forme réflexive ou opérationnelle. Cette activité a été déclarée comme visible dans les comptes rendus de la CFVE et de la CR, toutefois, les experts n'ont pas eu connaissance des comptes rendus du CPS.

La parité est satisfaisante pour la CR. En revanche, elle n'est pas établie au sein de la CFVE.

L'Ensag est également dotée d'un CT et d'un CHSCT qui se réunissent régulièrement et qui se sont bien saisi des nombreux points relatifs à la réorganisation et aux réformes en cours.

³⁰ L'école a créé (en novembre 2016) et animé une « commission étudiante » en préfiguration des nouveaux statuts. Celle-ci a disparu ensuite.

³¹ Le CA de l'Ensag est composé de six élus enseignants, trois élus administratifs, trois élus étudiants, quatre personnalités extérieures de droit (représentant de la Région, vice-présidente déléguée à la culture de la métropole, présidente de la Comue, vice-président de l'ordre des architectes), et quatre personnalités extérieures (directrice de l'Esad, directeur du CSTB de Grenoble, directeur de l'AURG, et un enseignant de la faculté d'architecture de l'université polytechnique de Milan). Huit autres membres siègent avec voix consultative : la directrice, la directrice adjointe, le directeur de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), la rectrice d'académie, le président et le vice-président du CPS, l'agent comptable et le contrôleur budgétaire régional.

³² La CFVE est composée de cinq étudiants et doctorants, neuf enseignants et enseignants-chercheurs et un ATS). La commission recherche est composée de dix enseignants-chercheurs et chercheurs, deux doctorants et trois personnalités.

Toutes les commissions n'avaient pas encore atteint leur rythme de croisière au moment de la visite, comme, par exemple, la commission de la recherche. Celle-ci a commencé à se réunir plus tardivement et, malgré la qualité de son dialogue interne, son périmètre d'action mérite d'être réinterrogé (cf. chapitre : La Recherche).

Le comité recommande d'effectuer un retour d'expériences avec d'autres Ensa fortement engagées dans la recherche afin de savoir si ce constat est partagé par toutes ou propre à l'école grenobloise.

L'instauration de la nouvelle gouvernance paraît propice à une réflexion sur la formation des étudiants, afin qu'ils se saisissent davantage de leurs missions électives, ainsi que celle des élus enseignants lorsque cela apparaît nécessaire.

Le comité recommande que l'Ensa envisage les modalités d'une démarche de formation collective des nouveaux élus.

Les comptes rendus des instances depuis la dernière évaluation reflètent qu'un climat de confiance règne en leur sein. Ce climat transparaît également dans la manière constructive dont ont été conduits les trois récents dossiers instruits parallèlement à leur réorganisation : la demande d'accréditation présentée au ministère de la Culture pour laquelle un groupe de travail inter-instance a été instauré, le dossier d'homologation de l'établissement, et la participation à la constitution de l'UI.

D'une manière générale, même si le présent rapport témoigne de quelques éléments perfectibles dans le fonctionnement de ces instances, ce constat est largement compensé par le bilan globalement très positif du système de gouvernance de l'Ensa dont les effets sont très visibles dans la conduite de ses dossiers et dans la cohésion de ses acteurs autour du projet de l'établissement auquel ils adhèrent.

Ainsi, le comité d'évaluation considère que les nouvelles instances fonctionnent normalement. Néanmoins il recommande que l'école reste attentive à trouver des solutions pour améliorer ce dispositif d'ensemble dont elle estime qu'il a atteint une taille critique notamment en raison de la participation de certains agents à de multiples instances.

2 / Une place au sein des nouvelles instances externes

a/ Une position institutionnelle en construction au sein de l'UI

En tant qu'établissement-composante, l'Ensa conserve sa personnalité morale au sein de l'UI, conformément aux préconisations du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistique et culturelle (Cneserac, cf. chapitre suivant). L'Ensa est membre du directoire de l'UI. La représentation de l'école au CA est assurée par les élus ou, à défaut d'élu enseignant-chercheur, par une personnalité qualifiée. L'école peut ainsi participer aux grandes orientations dans les domaines qui la concernent (contrat pluriannuel, élaboration du budget, stratégie pour la recherche, etc.) tout en gardant son autonomie dont, *a priori*, en matière de recrutement des enseignants-chercheurs³³. Les enseignants-chercheurs de l'Ensa peuvent siéger aux instances et commissions de l'UI. En l'absence de représentant de l'Ensa dans la commission recherche, il est alors prévu qu'une des deux personnalités qualifiées vienne de l'architecture. Ce point, comme le fait que le président de l'UI puisse théoriquement être issu d'une Ensa, permet d'apprécier la capacité que l'Ensa a eu d'introduire l'architecture en tant que discipline dans le paysage grenoblois de la recherche. Il convient également de noter que l'Ensa est la première des Ensa à participer à une université expérimentale.

Les statuts prévoient qu'un établissement-composante puisse déléguer une compétence à l'UI et, qu'inversement, celle-ci puisse « laisser à ses composantes, pour une période de temps donnée, une véritable autonomie, à l'intérieur d'un cadre défini contractuellement ». Cette réciprocité ouvre des possibilités nouvelles à l'Ensa en matière de portage de projets mais aussi de délégation (ex : sur certains aspects de la vie étudiante, ou sur des fonctions supports).

D'une manière générale, la bonne intégration de l'Ensa aux instances de pilotage de la Comue, de l'Idex et de la recherche se retrouve au sein de l'UI dont les statuts proposent un cadre *a priori* favorable à la poursuite du développement des activités de l'école et, notamment, en relation avec ses partenaires.

Le comité recommande à l'Ensa une attitude raisonnée vis à vis des nouvelles possibilités que propose l'UI dans un climat actuellement constructif où, toutefois, n'ont pas encore été identifiés les points de vigilance qui pourraient éventuellement fragiliser la gouvernance ou le pilotage de l'école.

³³ Il convient que l'Ensa vérifie ce point en tant qu'établissement composante.

b/ Une implication productive dans les instances « culture »

La réforme de l'enseignement culture a donné lieu à la création de deux nouvelles instances du ministère de la Culture en 2018 : le Cneserac (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistique et culturelle), lequel s'est positionné sur les conditions de participation des Ensa aux regroupements d'ESR expérimentaux, et le Cnecea (Conseil national des enseignants-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture). La participation de l'Ensag au processus de réflexion conduisant à la création de ces instances s'est manifestée lors de la visite des experts sur le site par la capacité que l'école a s'être saisie des nouveaux enjeux de l'environnement « culture » en regard de ceux de l'enseignement supérieur et de la recherche.

3 / Une communication interne et externe perfectible

La politique de communication tant interne qu'externe n'apparaît pas clairement et le résultat en est inégal.

a/ Un dialogue interne à renforcer

Il ne semble pas y avoir de protocole pour la diffusion interne de l'information au sein du personnel, que ce soit de manière formelle ou informelle. L'établissement ne dispose pas d'Intranet. La mise en place du portefeuille Zimbra permet l'accès à la diffusion des comptes rendus des instances mais ceux-ci n'ont pas pour vocation de fédérer ou de stimuler des échanges autour de propositions. Cette situation semble priver les agents d'informations utiles à leurs missions, ce qui peut les conduire à s'interroger sur les processus de décision. **Une meilleure culture du dialogue interne permettrait de renforcer le sentiment du « faire école » qui est l'une des préoccupations de l'Ensag.**

Une lettre d'information hebdomadaire par courriel a été initiée. **Le comité recommande de la pérenniser et de la développer pour qu'elle devienne un outil de communication efficace auprès de la communauté de l'Ensag. Elle servirait également à mémoriser l'activité pédagogique et culturelle de l'école.**

b/ Une stratégie de communication externe à construire

Le site web de l'école a des atouts (hiérarchie de l'information, photos d'ambiance) comme des faiblesses (des contenus parfois très factuels qui ne permettent pas aux lecteurs de s'incarner dans le projet, un habillage graphique peu attractif, un design fonctionnel vieillissant). Une communication par réseaux sociaux a été initiée dont il conviendrait maintenant d'évaluer les effets auprès des candidats, des étudiants et des autres réseaux de l'Ensag. Les actions externes contribuent également à la communication de l'école, mais le manque d'indicateurs ne permet pas d'en mesurer les effets.

Le contrat pluriannuel de 2019 indique qu'une analyse de l'image de l'Ensag a été effectuée mais ses résultats n'ont pas été portés à l'attention des experts, lesquels considèrent qu'il reste à réaliser un travail d'émergence d'une image unifiée de l'Ensag qui en valorise les nombreux atouts. Le prospectus conçu en 2015 avait l'avantage de présenter efficacement l'offre de formation de l'école et son positionnement sur l'expérience et la recherche. Depuis, l'image de l'établissement a perdu en lisibilité.

En termes de moyens, le service communication dispose de forces restreintes, avec un seul professionnel de la communication et deux agents à temps partiel. Ce dernier était sur le départ au moment de la visite des experts. Il intervenait sur un spectre très large comprenant également la programmation de conférences et l'organisation d'expositions.

Le comité recommande à l'établissement d'améliorer sa politique de communication, par exemple en se dotant d'un plan stratégique de communication en amont ou dès l'arrivée du prochain responsable du service³⁴. Il recommande d'ailleurs de revoir le périmètre de ce poste au regard de ce que sera ce plan afin d'accompagner de manière engagée le futur responsable dans sa mission. Cet outil permettra d'instaurer un dialogue autour d'objectifs partagés avec la direction, et de mieux cerner et planifier les moyens, internes et externes, nécessaires à leur réalisation.

³⁴ Le poste s'annonçait vacant lors de la visite des experts.

4 / Un pilotage contraint et perfectible

a/ Une faiblesse des ressources disponibles et un manque d'autonomie en matière de recrutement

Le pilotage des fonctions support ne peut s'apprécier qu'en fonction des ressources humaines dont dispose l'Ensag. Parmi les 45 emplois ATS (administratifs, techniques, scientifiques) affectés à l'école, on dénombre 37,7 % de catégories A, ce qui au premier abord pourrait sembler confortable. Mais les 17 équivalent temps plein (ETP) de catégorie A recouvrent à la fois les quatre emplois de la direction (directrice - directrice adjointe - directeur des études - responsable recherche, partenariats et international), quatre emplois d'ingénieurs dédiés aux unités de recherche, et deux emplois affectés à la documentation. Il ne reste que sept emplois de catégorie A dévolus aux fonctions support (dont un pourvu à temps partiel).

De plus ces emplois de support et de soutien se trouvent impactés par des vacances de poste plus ou moins longues : responsable financier depuis septembre, responsable de la communication début novembre, responsable informatique en retraite progressive. Ces vacances de postes fragilisent l'organisation de l'école qui ne dispose pas des leviers pour remplacer son encadrement administratif avec rapidité ; en effet, que ce soit sur le titre 2 (emplois État rémunérés par le Ministère) ou sur le titre 3 (emplois de contractuels rémunérés sur le budget de l'école), tous les recrutements sont soumis à autorisation de la tutelle ministérielle. Ainsi le poste de responsable financier, dont la vacance est connue depuis début 2019, n'est toujours pas pourvu.

Le comité recommande à l'établissement de se saisir de la question des vacances de poste de manière prioritaire lors de l'élaboration du prochain contrat pluriannuel d'établissement.

b/ Un pilotage difficile à percevoir

La coordination des services support est assurée par la directrice adjointe, qui remplit des fonctions de directeur général des services et est, par ailleurs, responsable directe du service des ressources humaines. La charge des élections et la mise en place des nouvelles modalités de recrutement des enseignants chercheurs pèsent fortement sur cet échelon.

Le rapport d'évaluation Hcéres 2016 notait qu'une politique de qualité était à ébaucher et à étendre au cœur de métier. Force est de constater que l'école n'a pas progressé sur ce point³⁵. Si la situation budgétaire s'est rétablie, l'école ne dispose toujours pas de tableaux de bord de base nécessaires au pilotage. L'école n'a pu fournir la cartographie de ses emplois ATS. La connaissance des ressources humaines est limitée au nombre d'équivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) et à la répartition entre titulaires et contractuels.

Le rapport d'évaluation de 2016 notait que « le développement différencié des entités qui composent l'école (services, unités de recherche, partie pédagogie) témoigne qu'elles n'ont pas avancé « ensemble » au sein de l'établissement, faute d'une dynamique collective ». Ce constat a paru au comité toujours d'actualité concernant les services, lesquels continuent à fonctionner de façon verticale et très peu en transversal.

Les procédures de gestion sont restées encore peu formalisées, ce qui induit une perte de temps et des risques juridiques ou budgétaires. Le comité recommande qu'elles soient imaginées dans le cadre d'une démarche qualité globale incluant notamment l'organisation des services.

5 / Un budget rétabli, des ressources humaines insuffisantes, des outils de pilotage à inventer

a/ Des fondamentaux assurés

Le service ressources humaines, outre la directrice adjointe, comporte trois agents qui assurent les recrutements, la gestion administrative et les rémunérations des personnels, l'action sociale et la formation.

Le service des ressources financières comporte trois personnes. Il est fragilisé par le départ de son responsable alors que l'agent comptable prend ses fonctions en adjonction de service. Le budget initial 2019 s'élève à 4,85 M€ ; il ne comprend pas les rémunérations des agents sur emplois gérés par l'État. La situation financière a été assainie. Depuis 2017 le résultat est excédentaire et l'établissement présente en 2019 des réserves de trésorerie confortables représentant 111 jours de fonctionnement.

La gestion immobilière et l'informatique sont regroupées au sein d'un même service « ressources immobilières et techniques ». La partie informatique de ce service assure la mise en place des infrastructures (accès à

³⁵ RAE, p. 22.

Renater³⁶, messagerie, etc.) et le suivi des logiciels Taïga pour la scolarité et la formation, Winpaie pour les rémunérations et WinM9 pour la gestion financière, applications qui ne peuvent pas s'échanger leurs données. **Le comité recommande d'anticiper le départ du responsable informatique en 2020, éventuellement en requalifiant le profil du poste en responsable informatique et des projets numériques étant donnée l'orientation stratégique de l'établissement autour du numérique.**

Concernant l'immobilier, l'école a à gérer un bâtiment labellisé Patrimoine du 20^{ème} siècle de 12 851 m² Shon³⁷. Le bâtiment est bien entretenu et est apprécié de ses occupants. Il est néanmoins vieillissant et nécessite d'importants travaux de maintenance, souffrant notamment de problèmes d'étanchéité des toits terrasse. Des travaux sont programmés, pour lesquels l'école a obtenu un financement de près de 2 M€ en 2018. Ces opérations s'inscrivent dans le schéma directeur immobilier pluriannuel. Jusqu'en 2014 la maîtrise d'ouvrage (MOA) des opérations a été portée par la Drac. Depuis, elle est assurée par l'établissement, sans pour autant que celui-ci soit doté des compétences requises. Le recrutement récent, sur un emploi de technicien, d'une architecte qui viendra compléter le service immobilier est de nature à combler ce manque.

b/ Des sujets de vigilance à traiter rapidement

L'école est tenue réglementairement d'actualiser son document unique d'évaluation des risques (DUER) qui date de 2007. Si elle a bien désigné un assistant de prévention, celui-ci peine à assumer ses fonctions car il est par ailleurs pour 40 % de son temps webmestre au service communication et pour un autre 40 % technicien informatique, ce qui semble déjà peu pour satisfaire aux besoins de l'établissement. **Le comité recommande la démarche plus réaliste de faire appel à un prestataire extérieur pour actualiser rapidement le DUER en partenariat avec l'assistant de prévention. Celui-ci bénéficiera ensuite d'un outil performant dont il pourra rapidement et aisément assurer le suivi.**

L'école ne dispose pas d'un réel plan pluriannuel d'investissement (PPI). **Au vu de la situation financière et des investissements à réaliser tant en termes de travaux que d'achats de matériels, le comité recommande ce document de programmation qui s'avère indispensable.** De même la prévision annuelle du budget travaux n'est pas connue par le service immobilier en début d'année ce qui rend difficile toute nécessaire programmation.

Par ailleurs, le comité s'interroge sur le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) qui serait en cours de validation par le ministère de la Culture. Le projet dont il a pu avoir connaissance présentait des manques d'estimation des coûts et de priorisations.

L'école envisage le classement de son bâtiment en tant que monument historique. L'hypothèse est légitime, mais **le comité recommande à l'Ensag de travailler sur ce scénario en prenant bien en compte ses conséquences sur la conduite des travaux de rénovation. Les impacts d'un tel classement devront être estimés et figurer dans un document de programmation immobilière pluriannuelle, qui devra aussi tenir compte d'un éventuel classement en établissement recevant du public (ERP) de 2^e catégorie si celui-ci s'avérait nécessaire au vu des effectifs accueillis, mais également de la mise en application du décret relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire.**

L'absence d'un réel système d'information ne permet vraisemblablement pas la fourniture d'un tableau de bord automatisé et d'indicateurs nombreux. **C'est pourquoi le comité recommande que la direction se dote d'outils simples et robustes permettant un suivi régulier et, *in fine*, un pilotage des ressources financières et humaines.**

L'Ensag semble lucide sur la nécessité de « s'assurer que les moyens sont en place pour mener à bien les missions »³⁸. **Le comité encourage fortement l'établissement à s'engager dans cette réflexion, d'une part en progressant dans la connaissance de ses ressources dans une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (Gpeec), d'autre part en déterminant ses besoins prioritaires et l'optimisation de son organisation. Plusieurs points sont à étudier : la répartition des cadres A ; le cumul des fonctions de directrice adjointe et d'encadrement du service ressources humaines qui grève le temps**

³⁶ Réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche.

³⁷ Surface hors œuvre nette.

³⁸ Objectif stratégique 6-2 : Le faible dimensionnement de l'administration face au nombre et à la diversité des missions à mener exige compétence et autonomie. Comme d'autres ministères l'ont déjà fait, il paraît urgent d'engager un « re-pyramidage » afin de reconnaître les parcours et qualifications des personnels administratifs, en particulier de catégorie C. De même, un travail est à conduire sur le nombre de cadres dirigeants, et les compétences nécessaires à assumer ces missions. La mise en œuvre des nouveaux statuts des écoles et de leurs enseignants, doit s'accompagner d'une réflexion d'ensemble sur les équipes administratives.

disponible pour la coordination et le pilotage ; la création éventuelle d'un service informatique et des services numériques rattachés directement à la direction ; l'appel à des ressources extérieures sur des sujets pointus entre autres. Le comité tient à souligner que l'école a besoin de l'aide de sa tutelle dans toute opération de pourvoi et de repyramidage des emplois.

La mise en œuvre des actions évoquées supra pourra constituer la base d'une démarche qualité globale dans laquelle l'école devra résolument s'engager.

Enfin, le comité recommande que l'Ensag se saisisse de son intégration à l'UGA comme composante pour mieux insérer ses cadres techniques dans les réseaux métiers universitaires où ils pourront trouver un appui pour monter en compétences. L'école gagnerait à ouvrir une réflexion afin de se permettre d'envisager d'éventuelles mutualisations sur des sujets demandant une très forte technicité qu'elle ne peut posséder vu sa taille, tout en veillant à ne pas se priver de la réactivité propre à un petit établissement.

La recherche

1 / Une excellence en matière de recherche

a/ Une dynamique de recherche déterminante

Dans le domaine de la recherche, l'Ensag dispose d'une place confortée au sein des Ensa en France par le dynamisme des unités qu'elle héberge, son potentiel de chercheurs et d'équipes, le volume global conséquent de ses partenariats et de financements de recherche. Elle déploie un puissant dispositif autour de trois équipes de recherche : le Cresson, intégré à l'UMR Ambiances architecture urbanités, et les deux équipes d'accueil (EA) que sont l'équipe Architecture, environnement et cultures constructives qui porte le Labex AE&CC depuis 2011 et dont le renouvellement est assuré jusqu'en 2024 ; et l'équipe Métiers de l'histoire de l'architecture, édifices-villes-territoires (MHAevt). S'y ajoutent les deux chaires partenariales en Habitat du futur et en Écologie numérique, design environnemental, l'architecture 2.0 : Digital RDL. Ces deux chaires sont labellisées par le ministère de la Culture. L'école participe aussi au réseau international Ambiances et à deux SFR. Les flux financiers induits par les activités de recherche sont importants (1,4 M€ en 2017) et majoritairement en provenance de l'Agence nationale de la recherche (ANR).

Les indicateurs témoignent du dynamisme de la recherche au sein de l'Ensag. Sur la période 2014-2019, de façon relativement équilibrée entre les équipes, 186 articles scientifiques en français ont été publiés par les enseignants-chercheurs (respectivement 81 pour l'équipe Cresson, 75 pour l'équipe AE&CC et 30 pour MHAevt), 41 articles en anglais (dont 15 pour le Cresson, 16 pour AE&CC, 10 pour MHAevt) ou encore, de façon notable, mais en nombre inférieur, un niveau significatif de publications dans des revues professionnelles (28 pour le Cresson, 23 pour AE&CC, 10 pour MHAevt). Ces publications sont importantes pour le rayonnement de l'architecture. L'Ensag, par ses unités de recherche, a également participé très activement à l'évaluation de la recherche, avec 103 évaluations d'articles scientifiques, 83 projets de recherche, 18 participations à des évaluations de laboratoires de recherche³⁹. Dans ce bilan, le Labex AE&CC occupe une place singulière. À lui seul, entre 2014 et 2018, il cumule 56 publications dans des revues internationales à comité de lecture, la participation à 698 publications (monographies et/ou ouvrage collectifs). Le Labex a accueilli 13 post-doctorants (dont 2 issus de l'étranger). Il a aussi financé entièrement 8 thèses, co-financé à 50 % 12 thèses, dont 3 thèses déjà soutenues (en 3 ans)⁴⁰.

En revanche, l'Ensag perd une spécificité précieuse avec la non-reconduction de l'équipe Architecture, paysage, montagne. **Le comité recommande à l'établissement d'engager une réflexion sur l'avenir de cette thématique singulière et propre à l'Ensa de Grenoble (évolution des programmes de recherche, attractivité).**

Les moyens dont disposent les unités sont tout aussi remarquables quoiqu'inégalement répartis entre elles, avec, pour les titulaires, 11 professeurs, 26 maîtres de conférences, 2 directeurs de recherche CNRS, 2 chargés de recherche CNRS, 8 personnels d'appui (ATS) et, pour les personnels associés : 22 enseignants-chercheurs, 23 chercheurs (ou émérités), 13 personnels non-titulaires et une quarantaine de doctorants recensés comme inscrits. En revanche le nombre global de thèses soutenues n'a pas été mentionné dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement⁴¹. 1 535 m² de locaux sont dédiés à la recherche. Celle-ci bénéficie de l'accompagnement administratif du service recherche, partenariat, international (RPI), lequel est composé de trois personnes. Ce service gère essentiellement les conventions et les contrats de recherche. Il s'occupe également des doctorants et en grande partie des conventions liées à la pédagogie.

³⁹ Produits et activités de la recherche du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2019.

⁴⁰ Indicateur du Labex AE&CC.

⁴¹ RAE, p. 36.

L'Ensag mène une politique pro-active de soutien à la recherche, abondant la dotation annuelle du ministère de la Culture par des soutiens aux stages en laboratoires, des soutiens à l'organisation de colloques et de manifestations, des soutiens aux projets à l'international et au réseau Ambiances. Elle vise également à renforcer, dans le cadre des recrutements, la part d'enseignants-chercheurs disposant d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) dont il est à souligner qu'elle s'est accrue depuis la dernière évaluation⁴².

La recherche est par ailleurs fortement internationale, principalement par l'intermédiaire de l'unité AE&CC et du réseau Ambiances.

La recherche est aussi internationalisée au travers diverses émanations. Ainsi l'Ensag pilote une chaire Unesco⁴³ ainsi qu'un programme ANR REparh⁴⁴ qui a été distingué. Des expertises pour le programme UN-Habitat⁴⁵ des Nations Unies sont menées, dont sont issues des productions de type guides pratiques. Une édition d'un congrès international faisant référence dans le domaine (Terra 2016) a été organisée. Des recherches sur les filières constructives sont maintenues avec une constance indéniable tout en se renouvelant autour des questions portant sur la construction en lien avec la santé (*workshop* avec les universités anglaises d'Oxford, Hertfordshire, etc.)⁴⁶.

Le comité estime que la recherche à l'Ensag apparaît globalement très structurée à travers ses unités et leurs modes de fonctionnement rôdés. La recherche est bien diversifiée comme en témoignent ses thématiques larges. Elle est attractive à travers sa capacité démontrée à susciter des inscriptions nombreuses en DEA, des contrats de thèses et de post-doctorats.

Enfin, l'Ensag héberge et porte le Réseau Ambiances, qui fédère 31 laboratoires (dont 20 étrangers) et plus de 1 000 membres. Ce réseau a permis l'émergence d'un groupement de recherche international (GDRI) du CNRS « Ambiance en traduction » à l'origine de plusieurs importants colloques⁴⁷. **Le comité recommande que l'école soutienne de manière appuyée (stages, aides à l'édition et aux manifestations) ce réseau majeur qui mérite d'être maintenu et conforté.**

b/ Une forte intégration à l'écosystème local de la recherche

C'est autour de la recherche que s'est constituée de longue date une dynamique solide de rapprochement entre l'Ensag et l'ensemble des partenaires impliqués dans la recherche autour de Grenoble. Le premier vecteur de rapprochement est le Labex, sur un format pluriannuel. **Avec un flux financier annuel de 570 k€ ce Labex est un élément perçu comme extrêmement positif pour l'école, apportant de nombreuses opportunités de doctorats et post-doctorats, même si des formes de redistribution, sous la forme d'appels à projet internes à l'école par exemple, pourraient être souhaitables⁴⁸ et permettraient de contenir les risques de déséquilibre entre les laboratoires.** L'Ensag dispose par ailleurs également de façon régulière de bourses financées par l'Idex.

Si l'école est relativement bien expérimentée face à l'ampleur de l'ingénierie technique requise par ce type de financement en ayant eu par le passé l'expérience de la compétition internationale Solar Decathlon⁴⁹, cette situation implique cependant des charges nouvelles de travail à moyens constants pour ses personnels, au bénéfice des étudiants, mais avec un poids administratif non-négligeable.

Plus largement, la stratégie de la recherche de l'école est très bien intégrée à la Comue et à la nouvelle UI via ses six pôles recherche. Les directeurs de laboratoires de l'Ensag siègent au sein des pôles sciences sociales (PSS) et sciences humaines et sociales (SHS), à l'intérieur desquels se décident les fiches de poste et les prévisions sur les appels d'offre, comme les *Cross Disciplinary Projects*. L'Ensag est par ailleurs très bien représentée dans l'école doctorale Sciences de l'homme, du politique et du territoire (SHPT) dans laquelle elle contribue de façon significative par sa masse critique (doctorants, enseignants HDR, etc.). Les doctorants de l'Ensag disposent d'un élu au sein de l'école doctorale et ils représentent 10 % des effectifs de celle-ci.

⁴² 8 HDR en 2018/2019 contre 6 HDR en 2017/2018.

⁴³ Chaire Unesco "Architectures de terre, cultures constructives et développement durable".

⁴⁴ ANR - ReparH : reconstruire parasinistre en Haïti.

⁴⁵ RAE, p. 73.

⁴⁶ RAE, p. 74.

⁴⁷ RAE, p. 74.

⁴⁸ Entretien avec les responsables des laboratoires.

⁴⁹ Le Solar Decathlon est une compétition internationale d'architecture solaire. Initiée en 2002 par le Département de l'Énergie des États-Unis, elle est organisée tous les deux ans et donne lieu à la conception et à la réalisation d'un prototype de maison solaire de 70m². L'Ensag y participe régulièrement et a été lauréate lors de la première édition de 2012.

Cette dynamique intensive de la recherche s'illustre aussi dans les projets de création de deux écoles universitaires de recherche – EUR - (*graduate school*), l'une sur la ville durable (croisement sciences humaines et sociales / ingénierie) et l'autre est co-portée par l'UMR AAU sur la Fabrique métropolitaine.

Une forte intégration dans les milieux socio-économiques est à relever, comme avec le CAUE (convention Cifre, expositions) ou l'AURG⁵⁰ (participation à son conseil scientifique) et qui travaillent par ailleurs également avec les acteurs de l'université. Des échanges ont lieu entre partenaires et l'Ensag. Les acteurs et partenaires soulignent l'importance de la recherche à l'école, autour de certains objets comme les transitions, ainsi que le rôle de l'Ensag dans le territoire et la structuration des polarités métropolitaines.

c/ Un statut exploratoire à clarifier de la commission recherche

La commission de la recherche a pris la suite d'un département de la recherche qui avait ouvert en 2008 et qui avait un rôle de réflexion sur la place de la recherche et un rôle d'attribution de décharges d'enseignement pour recherche.

Cette commission s'est réunie deux fois depuis la réunion d'installation en décembre 2018, l'une pour proposer des membres extérieurs et élire son président, et l'autre pour expliciter les missions de cette commission et examiner le règlement intérieur. Elle a également classé les dossiers de candidature aux allocations doctorales, l'inversion finale du classement par le Ministère ayant été mal perçue par ses membres⁵¹. Le bureau en commission recherche traite de problèmes spécifiques, comme par exemple le travail entre doctorants, la remise en œuvre d'un séminaire annuel doctoral.

La commission et son bureau sont dans une situation exploratoire et peu cadrée par les textes ministériels. Ceux-ci incitent à une gouvernance entre enseignants, impliquant pour eux par voie de conséquence des charges supplémentaires de gestion, alors que cette commission n'a pas cette finalité première. À l'heure actuelle, la commission a un rôle consultatif ; elle est partie prenante du CPS aux côtés de la commission des formations et de la voie étudiante (CFVE), et dans lequel siègent des enseignants-chercheurs titulaires n'ayant néanmoins pas tous le diplôme de docteur, une situation possiblement génératrice de conflits.

Se pose donc aujourd'hui la question de clarifier le statut, les compétences et le périmètre de cette commission. Si, actuellement, les différentes équipes de recherche fonctionnent en bonne intelligence, sans hiérarchie entre les stratégies scientifiques des laboratoires, une réflexion poussée sur les missions et les attributions précises de la commission recherche semble indispensable, dans sa contribution à la stratégie globale de recherche de l'école. **En ce sens, au risque de voir se poser des situations conflictuelles complexes, le comité recommande que la commission de la recherche puisse être amenée à jouer activement un rôle de régulation dans l'attribution des décharges recherche, des profils recherche et dans la définition des fiches de poste, élaborées aujourd'hui en interne à l'Ensag. Elle pourrait, pour cela, s'appuyer sur un dialogue avec les pôles recherche de l'UGA autant qu'en associant les différents laboratoires. Par ailleurs, il semble tout aussi souhaitable que cette commission contribue activement voire soit chargée de l'élaboration d'une stratégie en matière de recherche, notamment au regard du souhait de reconduction de l'Idex.**

d/ Des risques à circonscrire posés par une situation de déséquilibre et de masse critique

L'Ensag doit aussi faire face à plusieurs sujets sensibles. La première problématique est la paradoxale fragilité d'une école avec un très fort dynamisme en matière de recherche, mais qui est sans doute insuffisamment étoffée pour y faire face. Que ce soit en termes d'encadrement doctoral, de stages ou de réponses et suivi des appels à projets, l'Ensag peine globalement à affronter l'ampleur des dossiers. Une répartition a été organisée entre le service recherche, partenariats, international en charge des conventions, de l'instruction et suivi des dossiers et de l'accompagnement des projets, la direction des études et de la vie étudiante (DEVE) qui prend en charge le volet pédagogique impliqué par les partenariats internationaux pour la partie logistique, et, par ailleurs la commission recherche. Ces ressources et cette organisation sont précieuses dans la régulation de l'ensemble des dossiers, en lien avec certains services supports de l'UGA, mais se confrontent à l'étendue de la recherche associée (20 à 30 contrats de recherche en cours, avec chacun leur recrutement et hébergement), aux problématiques nouvelles que ces contrats induisent comme la gestion des brevets ou l'entrée dans le patrimoine de la recherche à l'échelle 1 (prototypes architecturaux). **Le comité recommande de préciser les besoins des unités de recherche en termes de soutien administratif et en regard des objectifs que l'école s'est fixée pour la prochaine période.**

⁵⁰ Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise.

⁵¹ Entretien avec le président de la commission de la recherche.

À cela s'ajoute une culture ascendante (bottom-up) de l'école et la nécessaire vigilance sur certains projets à forte prise de risque (projets européens) pour lesquels, plus largement, le comité recommande à l'Ensaq de se doter d'éléments de cadrage et de formation. Des pistes de mutualisation ou d'articulation avec les services supports de l'UGA dans la gestion de projets de recherche complexes, sont en cours d'exploration. Elles gagneraient certainement à être confortées.

Par ailleurs, l'école doit aussi faire face et assumer le déséquilibre certain entre ses équipes de recherche, en particulier concernant l'une de ses équipes aujourd'hui très fragilisée, le laboratoire MHAevt. Cette fragilité tient au fait que cette équipe n'émarge pas au Labex (alors qu'elle participe à la SFR Territoires en réseaux via l'axe Interface recherche et enjeux sociétaux) et ait eu à subir les impacts de la mutation d'un enseignant et du départ en retraite d'un ingénieur de recherche.

Une année de bilan et de redéfinition visant à renforcer cette équipe a permis de dégager une réflexion sur l'identification d'axes de recherche, l'un sur l'histoire critique, l'autre sur outils et méthodes. En revanche, les pistes explorées et construites sur la durée, d'un rapprochement avec une autre équipe de recherche autant que d'une fusion en interne avec l'une des équipes de recherche ont été infructueuses. Elles ont fait l'objet de votes négatifs de la part de ces laboratoires. **L'équipe MHAevt, importante pour la diversité disciplinaire de l'Ensaq et le maintien de cultures de recherche différentes, fait l'objet de pistes de consolidation au sein de l'école. Le comité recommande un fléchage dans les orientations recherche des prochains recrutements.**

2 / Une formation doctorale attractive pour les candidats externes à l'Ensaq

L'Ensaq confirme sa forte attractivité en matière de formation doctorale, avec l'accueil d'un nombre croissant de préparation au doctorat : avec un rythme de soutenance de six/an environ, 31 doctorants y étaient inscrits en 2014, 44 le sont pour l'année université 2018-2019, ce qui est important au regard du nombre d'enseignants-chercheurs en capacités d'encadrement (HDR)⁵². Le taux de financement des doctorants est de l'ordre de 50 %. Ceux-ci sont financés par le ministère de la Culture, par des conventions Cifre, via l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), ou via des financements fléchés issus des Labex AE&CC, Item et Cemam⁵³. La part des encadrants s'est également accrue avec 16 titulaires d'HDR fortement sollicités⁵⁴, l'école ayant une politique systématique d'accompagnement financier aux soutenances des thèses autant que d'HDR (participation forfaitaire de 500 €). Le paradoxe de cette situation est inversement celui de la faible représentation, dans ce vivier de doctorants, de diplômés issus du DEA et que l'école peine à retenir⁵⁵.

L'accompagnement des doctorants au-delà de la vie de laboratoire reste cependant à consolider. Le comité recommande en ce sens :

- d'intensifier les dispositifs de soutien et de préparation à l'insertion postdoctorale au-delà des trois journées annuelles de séminaire doctoral ;
- d'engager une réflexion globale sur la précarité au-delà la revendication d'une équivalence au statut d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (Ater) au sein des Ensa ;
- de résoudre la problématique de la capacité matérielle d'accueil limitée (locaux).

3 / Un service de documentation en quête de reconnaissance

a/ Un centre de documentation dynamique, singulier et bien approprié

L'école a mis en œuvre une politique documentaire importante qui poursuit trois objectifs principaux : l'accès aux ressources documentaires nécessaires à la formation, la possibilité d'exploiter de manière optimale les collections (aide à la recherche, formation documentaire, accueil) ; l'accès aux ressources extérieures et à une veille documentaire dans les disciplines enseignées⁵⁶.

Cette politique lui permet aujourd'hui d'être dotée d'un centre de documentation en propre disposant d'un très riche fonds documentaire, bien équipé et complété des deux centres documentaires de ses unités de recherche.

⁵² 19 % des enseignants-chercheurs ; RAE, p. 36. Nombre de HDR en 2017/2018 : 10 titulaires d'une HDR (6 enseignants Ensaq, 1 directeur de recherche CNRS, 3 enseignants chercheurs ESR).

⁵³ ITEM : Innovation et territoires de montagne ; CEMAM : Centre of excellence of multifunctional architected materials.

⁵⁴ RAE, p. 55.

⁵⁵ « Entre 2012 et 2017, onze étudiants ayant suivi le parcours recherche (soit 69 %) ont poursuivi en thèse ». RAE, p. 54.

⁵⁶ RAE, p. 57.

En 2019, sont inventoriés dans les collections (hors archives) :

- 24 239 ouvrages, mémoires, rapports ;
- 3 662 diplômes (dont 1 070 Projet de fin d'études - PFE) ;
- 274 titres de périodiques dont 118 en cours, soit 21 064 numéros ;
- 1 000 DVD ;
- 2 bases de données en ligne.

La politique d'acquisition est importante et soutenue, malgré un budget actuellement en diminution que n'ont pas épargné les contraintes financières de l'Ensag (de 45 k€ en 2015 à 32 k€ en 2019)⁵⁷

Un travail important a pu être mené concernant la présence sur les réseaux sociaux, permettant un bon renouvellement dans les outils de transmission d'information de la veille documentaire, ainsi que sur les acquisitions.

Le centre est ouvert avec une amplitude suffisante de 40h par semaine. Il fonctionne avec une équipe en pleine restructuration (départs en retraite, arrêt longue maladie) composée de six personnes dont une apprentie. Cette situation, même si elle est en cours d'amélioration, fragilise le centre de documentation. Une douzaine de moniteurs étudiants complète l'équipe pour assurer, en binômes, les prêts durant les créneaux les plus fréquentés.

La fréquentation du centre est en augmentation tout en restant relativement faible⁵⁸, en considération du volume d'étudiants et d'enseignants présents dans les locaux. Le nombre d'emprunts est, quant à lui, en baisse⁵⁹ en raison de l'évolution des pratiques de recherche documentaire liée au numérique. La richesse du bâtiment de la bibliothèque au sein de l'école en fait plus largement un espace très apprécié, qui fait l'objet d'une forte appropriation par des étudiants en quête d'espace de travail (une soixantaine de places assises à disposition). En revanche, du fait de la complexité de son agencement (successions de petits espaces), le lieu se révèle peu propice à des manifestations ou des expositions.

b/ Un centre documentaire actif dans les réseaux nationaux mais dont le partenariat avec l'université reste à conforter

Le centre de documentation collabore de façon active au réseau des documentalistes en France, ainsi qu'au portail Sudoc et à Archirès⁶⁰, au côté de 17 autres écoles d'architecture. L'Ensag joue également un rôle actif dans le travail d'intégration progressive d'Archirès dans le système de base de données Sudoc, qui a été engagé au niveau national depuis 2018. Les ouvrages de l'école sont aujourd'hui indexés sur Sudoc. En revanche le dépouillement des périodiques n'a pas été intégré. Le personnel du centre de documentation de l'Ensag devra y être formé ; seule l'est à l'heure actuelle, la responsable. Une seconde personne était en cours de formation au moment de la rencontre avec les experts.

Le centre de documentation travaille également en réseau avec les institutions partenaires de l'école, bien que ce travail soit complexe en raison de leur vision davantage orientée vers la notion de centre de ressources⁶¹. L'intégration à l'UGA peine à se traduire concrètement dans le champ de la documentation et de son rôle dans la formation à la recherche. Aucun travail en commun n'a pour le moment pu être engagé avec les services centraux de documentation de l'UGA, la bibliothèque de l'Ensag ne disposant pas d'accès généralisé aux bases génériques comme Cairn ou Elsevier pour le moment réservées aux doctorants. Si la bibliothèque de l'Ensag accueille gratuitement les étudiants de l'UGA et plus particulièrement les étudiants de l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine, les étudiants de l'Ensag ont en revanche un accès restreint aux bibliothèques universitaires dans lesquels ils peuvent emprunter des documents mais n'ont pas accès à la documentation électronique. **Le comité recommande de réinterroger cette situation au moment opportun dans la phase opérationnelle de la mise en place de l'UI.**

c/ Des fragilités structurelles d'intégration

Enfin, si des visites sont organisées avec les enseignants permettent la découverte du centre et l'impulsion vers la recherche de façon systématique en début de 2^{ème} cycle (rédaction du mémoire, plagiat, etc.), ces actions ne sont toutefois pas inscrites dans le programme et ne sont pas valorisées pour les étudiants.

⁵⁷ Entretiens.

⁵⁸ Entretiens.

⁵⁹ Entretiens.

⁶⁰ Sudoc : Système universitaire de documentation. Archirès : portail documentaire francophone des bibliothèques d'architecture et de paysage.

⁶¹ Les bibliothèques de l'UGA offrent différents services tels des collections numériques, des fonds patrimoniaux numérisés, un accès à l'Inathèque, des formations, ateliers et tutoriels, etc.

De façon plus générale, l'école peine à faire reconnaître le centre de documentation comme un lieu actif concourant à la pédagogie, et à son intégration renforcée dans les pratiques des enseignants. La problématique de l'isolement du centre de documentation du reste de l'école semble être toujours présente depuis la dernière évaluation. Son intégration de manière plus lisible dans le projet pédagogique serait souhaitable. **Le comité recommande que les enseignants des disciplines théoriques explorent de nouvelles modalités pédagogiques avec le centre de documentation afin d'apporter leur contribution à l'initiation des étudiants à la recherche documentaire.**

La vie étudiante

1 / Un accès à la formation bien documenté

À l'image de toutes les Ensa, les procédures d'admissions post-bac sont gérées sur Parcoursup et l'établissement dispose d'un outil de gestion, Taïga, permettant un suivi fiable des étudiants inscrits dans toutes les formations. L'établissement est très attractif : en plus des 120 admis de Parcoursup sur 2 279 postulants, l'école accueille des étudiants provenant d'autres écoles, des étudiants arrivant via Campus France et des candidats ayant obtenu des validations des acquis de l'expérience (VAE)⁶². Un site internet complet proposé en français et en anglais permet d'accéder aux informations sur les diverses voies d'admission, le contenu des études, les métiers de l'architecture. L'établissement propose aussi des journées portes ouvertes (JPO) auxquelles des étudiants sont associés pour les préparer.

2 / Une vie étudiante enrichie par son réseau d'associations

Toutes les communautés de l'école insistent sur la qualité de la vie étudiante spécialement visible au travers des dynamiques associatives qui participent à un véritable esprit de famille. Décrites sur le site internet, sept associations sont spécialisées par domaine : intégration, matériel, culture, sport, international, junior entreprise, workshop inter-écoles. Elles fonctionnent en réseaux avec des événements, des plannings et des réunions semestrielles coordonnés par l'une d'entre elles : le Bureau des associations. L'Ensag sollicite les associations lors de ses événements (semaine d'intégration, JPO, etc.). La dynamique associative est présente et importante. Les relations de confiance sont bien installées.

Une adhésion commune des étudiants à l'ensemble des associations permet de constituer un fonds pour acheter du matériel conjointement. Les associations disposent de locaux à l'intérieur du bâtiment. L'école leur alloue un budget de 14 k€ sous forme de subventions, lesquelles sont votées en CA sur la base de demandes qui ont fait l'objet d'une concertation avec l'administration et d'un échange avec le personnel identifié selon les projets.

Compte tenu de l'investissement des étudiants dans la bonne marche de ce réseau, le comité recommande que l'école réfléchisse à formaliser les modalités de reconnaissance de l'engagement associatif.

3 / Une politique active en matière de monitorat

Participant à l'intégration des primo-entrants et aux échanges inter-promotions, l'investissement dans les associations est vécu comme une forme d'apprentissage et de responsabilisation tout comme les diverses formes de monitorat. Pour ceux-ci, un grand nombre d'étudiants (12 %) bénéficie de la politique de l'Ensag soutenue par la Région. L'étendue des missions proposées est large : missions administratives, missions auprès des enseignants, au sein du centre de documentation et, prochainement, du *Fab Lab*. Le bilan de cette politique est positif pour les étudiants tant en expérience professionnelle qu'en termes financiers.

4 / Des actions en progression pour la santé des étudiants

Le sujet des « charrettes »⁶³ dans les écoles d'architecture est récurrent. Intrinsèquement, il pose la question de la santé et de l'équilibre de vie des étudiants. A l'Ensag, le jeudi après-midi a été libéré après une demande des étudiants pour pouvoir se consacrer à des loisirs comme le sport. Il convient de noter toutefois que cette demi-journée sert également à des séances de soutien pour les étudiants en difficulté, voire à des cours de langues. Un suivi psychologique est possible avec un professionnel qui assure une permanence dans les locaux une fois par semaine ; cependant le service est encore mal connu. De plus, le Bureau des associations organise une fois par an une journée dédiée à la santé. Tous ces dispositifs soulignent l'attention de l'école au

⁶² Dossiers reçus : 222 (Campus France) + 42 (transferts entrants) + 150 (VAE) [414 dossiers] - Admis : 15 (Campus France) + 22 (transferts) + 21 (VAE) [58 admis].

⁶³ Travail à effectuer dans un délai limité, nécessitant un grand nombre d'heures supplémentaires. Période de travail intense qui précède le rendu d'un projet.

bien-être de ses étudiants. **Néanmoins, le comité recommande de consolider ces actions en sensibilisant aussi la communauté enseignante ; ce qui peut prendre la forme d'une charte co-construite par les différentes communautés de l'établissement.**

Le comité suggère également que l'Ensag propose aux associations des formations de prévention afin d'améliorer la sécurité des étudiants durant certains moments de leurs études : construction de maquettes et de prototypes, ouverture des locaux jusqu'en début de soirée, monitorat au Fab Lab, pratique de la charrette sur l'attention des étudiants. Les fonds récoltés dans le cadre de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) peuvent être utilisés à cet effet.

5 / Une faible participation des étudiants à la gouvernance

Dans le contexte récent de nouveaux décrets portant sur les écoles d'architecture, l'Ensag a su mettre en place les instances en intégrant les étudiants qui ont pu prendre part à la construction du RAE, sinon à sa relecture sans pour autant que les délais ne leur aient permis d'avoir le recul suffisant. Les étudiants soulignent un cadre bienveillant - ils sont d'ailleurs intégrés aux bureaux restreints - mais le manque de sensibilisation aux instances et aux rôles des représentants ne permet pas de motiver assez d'étudiants, ce qui peut expliquer l'absence de suppléant au CA. De la même manière, la passation s'avère compliquée car il n'y a pas de formation introductive sur la manière de siéger. **Le comité recommande que l'Ensag réfléchisse à une stratégie de sensibilisation de ses étudiants à la gouvernance, notamment en se dotant d'une meilleure description des instances et de leur fonctionnement dans le livret des études.**

La valorisation et la culture scientifique

1 / L'enjeu bien perçu de la valorisation des résultats de la recherche

L'Ensag a dû faire face à la difficulté de redéployer un service de communication, valorisation et diffusion qui puisse être efficace sur l'ensemble de ses missions et avec peu de moyens en personnel. La valorisation des résultats de la recherche n'a pas été identifiée comme une priorité première en matière de personnel dédié dans la mesure où l'école peut s'appuyer à la fois sur le dynamisme de ses équipes de recherche, qui disposent de deux documentalistes⁶⁴, et sur l'implication forte et proactive de certains de ses enseignants dans des dispositifs de valorisation autonomes. Il est intéressant de noter que l'école puisse également porter une revue à parution annuelle, *Ambiances*, dont cinq numéros ont déjà pu voir le jour depuis 2015. Cette revue scientifique, dont les articles sont écrits en français ou en anglais, est dotée de toutes les instances requises (comité éditorial, scientifique, etc.) et d'une possible visibilité internationale auprès des chercheurs et des professionnels⁶⁵ via l'adossement à son réseau et à son intégration au portail *Openedition*. L'école est également très impliquée dans les presses de l'Université de Grenoble UGA Éditions qui sont dirigées par un enseignant chercheur de l'Ensag (laboratoire cultures constructives). Cette situation témoigne de la position exceptionnelle de l'Ensag dans le domaine de la valorisation de la recherche au sein du réseau des Ensa.

L'enjeu de la valorisation des résultats de recherche est très clairement perçu par l'Ensag qui pratique une politique de soutien actif aux publications d'ouvrages, avec une impulsion significative (1 500 à 2 000 €) aux projets éditoriaux de ses enseignants-chercheurs, dont un ensemble significatif a pu ainsi paraître ou être complété par des subventions du Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (BRAUP) voire de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces deux axes d'une politique de soutien sont confortés par des formes régulières, et plus ponctuelles, d'appuis à la valorisation des pratiques pédagogiques et scientifiques (20 conférences et 10 expositions ont ainsi été organisées en 2018⁶⁶). Elles s'expriment soit sous la forme de prototypes conçus dans un cadre pédagogique (« La maison des habitants » de la commune de Four, « banc Cétoi-cémoi », etc.) soit d'expositions (élaboration ou participation) ou encore d'expériences pédagogiques appuyées sur des partenariats ponctuels, relativement hétérogènes. **Toutes ces formes de valorisation, autant pédagogiques que scientifiques, gagneraient à être dotées d'une ligne éditoriale (bilan d'activité, revue d'école, etc.) et de faire l'objet d'une diffusion plus large.**

Enfin, la valorisation des résultats est également interne à l'école par des dispositifs mis en œuvre par les laboratoires tels que la présentation des dernières productions éditoriales ou démonstrateurs des recherches en cours. **Le comité recommande une mise en visibilité plus systématique de ce type d'implantation au sein**

⁶⁴ RAE, p. 68.

⁶⁵ 31 laboratoires (dont 20 internationaux) et plus de 1 000 membres, scientifiques et professionnels, sont abonnés à la revue en ligne.

⁶⁶ Indicateurs de contrat.

des locaux car elle pourrait être vectrice d'intérêt renforcé pour les étudiants (incitation à la recherche) et publics de l'école.

2 / La diffusion de la culture scientifique et technique par la médiation

L'Ensag développe de nombreuses activités d'information et de sensibilisation à l'architecture en direction de publics variés et diffusant dans sa région proche. Le pôle ressource de la Drac a, par exemple, longtemps bénéficié des actions de l'Ensag ; une exposition organisée au Centre national d'arts et de cultures (Cnac) - Magasin des Horizons a également accueilli certaines des œuvres expérimentales de l'architecte Didier Faustino produites en béton et élaborée dans le cadre de l'école. Des collaborations multiples sont entretenues avec le CAUE, ou la Maison de l'image à la Villeneuve. Elles s'expriment à travers des expositions, des manifestations, l'accueil de résidence. L'école s'appuie également sur ses partenaires rapprochés dont certains sont membres du CA (AURG, ESAD, etc.) pour développer activement des expositions, ou encore des travaux de recherche, en dialogue avec les acteurs institutionnels autour de thèmes comme la résilience métropolitaine (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines – POPSU, etc.).

L'Ensag a fait de la médiation un de ses axes prioritaires portant l'expression de nombreuses activités (cycles de conférences, etc.) qui semblent cependant peiner à investir la question du renouvellement urbain autant que du patrimoine du 20^{ème} siècle à l'exception notable du projet Ambassador L'Archi⁶⁷ démarré en 2019. Ces activités sont de nature à confirmer la place de l'établissement au sein d'un réseau local d'expression et de sensibilisation de public, du fait entre autres d'être « positionnée depuis 2017 en tant que chef de file national en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC) au sein du réseau des Ensa »⁶⁸. En 2017 et 2018, ont été mises en place des résidences d'architectes, le dispositif grenoblois *Un premier pas en architecture* et la *Journée nationale de l'architecture dans les classes* qui ont touché 952 élèves. **Un bilan plus précis, avec des données chiffrées, de l'action de l'école en termes de médiation serait souhaitable pour mieux apprécier cette activité.**

Le comité recommande que l'école élargisse ces formes de valorisation et de diffusion aux échelles nationale, transfrontalière et internationale.

Les politiques européenne et internationale

1 / Une stratégie internationale à construire malgré une recherche bien établie

Les trois unités de recherche de l'Ensag sont très actives sur le plan international, à la fois par des réseaux qui ont été tissés⁶⁹ et par de nombreux partenariats avec des établissements supérieurs ou équipes étrangères ainsi que par des expertises dans plus de 40 pays du monde entier (cf. chapitre sur la recherche).

L'accueil de doctorants étrangers (32 %), dont certains en cotutelle⁷⁰, participe à l'ouverture à l'international.

À travers les unités de recherche, de nombreux et importants colloques, congrès, expositions ou *workshops*, ont été ou sont mis en place à Grenoble même ou dans les contextes directement liés aux préoccupations des trois unités de recherche. La diffusion des travaux des unités de recherche a une dimension transfrontalière.

Le département recherche, partenariats, international apporte son soutien administratif aux unités de recherche, mais il n'est plus dimensionné à la réalité des besoins (cf. chapitre sur la recherche).

La recherche n'est pas le seul axe sur lequel repose la politique internationale de l'Ensag. Celle-ci, à travers sa commission internationale, a défini trois orientations principales⁷¹ à un niveau d'ambitions plus général :

⁶⁷ RAE, p. 72.

⁶⁸ RAE, p. 72.

⁶⁹ RAE, p. 72 : Réseau des Écoles d'architecture françaises, d'Europe centrale et orientale (REA), réseau Ambiances par l'UMR AAU, chaire Unesco par l'UMR AE&CC.

⁷⁰ Inscriptions et soutenances en cotutelle depuis 2015 : Politecnico de Milan, Université de Sao Paulo, Ecole nationale d'architecture et urbanisme de Carthage, UC de Louvain la Neuve.

⁷¹ RAE, p.72

- fournir une expérience internationale à tous les étudiants et dans la mesure du possible à tous les personnels de l'Ensag : ouvertures à des mobilités, apprentissage de la langue anglaise, soutien à des projets pédagogiques internationaux ;
- souligner l'attractivité de l'école (par exemple par la création du site web en anglais, l'amélioration de la communication, l'accueil des étudiants et/ou enseignants étrangers, l'augmentation de la visibilité sur des forums ou plateformes d'enseignement supérieur) ;
- réfléchir à une meilleure structuration des partenariats en termes de valeur ajoutée aux spécificités de l'école.

L'activité à l'international se construit à partir des nombreuses initiatives prises individuellement par les enseignants et les enseignants-chercheurs. L'Ensag gagnerait aujourd'hui à ce que cette activité apparaisse sous une forme plus structurée.

2 / Une mobilité enseignante peu développée

En rapport à la mobilité étudiante, la mobilité enseignante dans le cadre de missions de nature pédagogique reste peu développée, contrairement à la mobilité des chercheurs dans le cadre de leurs unités de recherche⁷². Il convient toutefois de relever – et c'est là une remarque qui dépasse la seule Ensag et qui est de nature structurelle pour les Ensa – que le corps enseignant étant formé en grande partie de praticiens, il peut difficilement s'éloigner de sa base professionnelle pour des périodes d'une certaine durée.

3 / Une politique internationale visible, soutenue par le monde académique et culturel

La mobilité étudiante et enseignante est soutenue financièrement par les fonds européens (programme Erasmus), par la Région et par le ministère de la Culture. Ce dernier soutient des projets pédagogiques internationaux pour quelques milliers d'euros, ce qui reflète la capacité de l'Ensag à répondre à tous types d'appels d'offres.

L'Ensag bénéficie aussi de l'accompagnement des services de la Comue pour l'accueil, la facilitation de démarches administratives et plus généralement pour l'information concernant toutes les activités liées à l'international⁷³.

Ces divers soutiens sont représentatifs de l'intérêt de la politique internationale de l'Ensag. Cette politique, notamment du fait de la force de frappe de sa recherche qui est destinée à prendre encore davantage d'ampleur, répond en grande partie à l'un des axes stratégiques énoncés : celui d'assurer une visibilité rayonnante à l'établissement dans un contexte d'internationalisation aujourd'hui nécessaire dans le cadre des formations universitaires. **Le comité recommande à l'Ensag de mieux valoriser cet atout qui, de plus, concourt à la visibilité internationale déjà avérée du pôle universitaire grenoblois.**

D'une manière générale, le comité recommande que l'Ensag exprime en axes stratégiques, sa politique internationale dont l'existence est réelle mais qui manque de formalisation.

⁷² À titre d'exemple, le laboratoire CRAterre a effectué 29 missions dans 19 pays en 2017. Voir aussi le rapport d'activité de CRAterre 2018 (<https://archive.org/details/bilancraterre2018/page/n75> ; page consultée le 19 décembre 2019).

⁷³ RAE, p. 73.

PARTIE B : LA FORMATION

La formation

1 / Une offre de formation complète et en évolution, mais sujette à des fragilités

a/ Une structure, un pilotage et des priorités de l'offre de formation soulevant des points d'attention

Les formations offertes par l'Ensag sont complètes : le cycle conduisant au DEEA (Diplôme d'Études en Architecture, conférant grade de licence), le cycle conduisant au DEA (Diplôme d'État d'Architecte, conférant grade de master), la formation à la HMONP (habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre), le doctorat, un post-DEA (DSA en lien avec l'unité de recherche AE&CC), un diplôme propre d'école d'architecture - DPEA (spécialité *Design* et innovation pour l'architecture), une autre formation post-DEA en partenariat avec l'ENSE3 (cursus Paris) ainsi que d'autres formations post-DEA en partenariat avec l'UGA. La nouvelle UI devrait permettre de préciser et renforcer les formations en partenariat.

Le programme pédagogique entré en vigueur en septembre 2016 est grandement stabilisé en cycle DEEA et encore en évolution en cycle DEA. La formation est pilotée par la récente commission CFVE, issue des décrets de février 2018, et par la DEVE. Depuis octobre 2019, la CFVE a entrepris un travail d'optimisation du programme actuel en vue de l'accréditation à venir.

Le cycle DEEA a trouvé son équilibre et possède une structure claire de progressivité. On peut toutefois s'interroger sur la compression actuelle de l'enseignement numérique porté sur le BIM sur ce seul cycle alors qu'avant de posséder l'outil, il peut être nécessaire d'en comprendre les enjeux et de développer la pertinence du regard. Une réflexion de l'équipe pédagogique est en cours sur une répartition plus pertinente de cet enseignement à travers l'ensemble du cursus. Le comité confirme l'intérêt de cette démarche.

Dans ce même cycle, le rôle du coordinateur de semestre est peu compréhensible : est-il essentiellement un organisateur, tel qu'il est présenté, ou est-il un intermédiaire pédagogique entre la formulation des objectifs du cycle et leur application dans les divers studios comme l'envisage la CFVE ? Dans ce second cas, comment pourrait-il définir des attendus, dont la progression s'inscrit sur l'ensemble du cycle et la rendre opérationnelle alors qu'il n'est coordinateur que le temps d'un semestre ? **Le comité recommande à la CFVE de mieux définir les objectifs qu'elle vise afin d'évaluer si l'organisation mise en place pour la coordination des semestres du cycle DEEA peut y répondre.**

Basée sur des thématiques, la structuration du deuxième cycle (DEA) « hésite » entre parcours et filières, et cela pour des raisons plus organisationnelles que pédagogiques (places disponibles dans les divers studios thématiques). Les étudiants estiment que cette situation nuit à la lisibilité du programme et à leurs souhaits d'orientation. **Les experts confirment ce point qui mérite d'être clarifié.**

Toujours en DEA, une thématique très importante, attractive, contextuelle et originale (Architecture, paysage, montagne) est menacée de disparition, à la suite de l'annonce d'un départ à la retraite. Ce point interroge le portage et la transmissibilité de l'identité de l'école sur l'une de ses thématiques stratégiques.

De manière générale, il convient de noter la lourdeur de l'enseignement en termes d'investissement nécessaire de la part des étudiants, tant en présentiel qu'en travail personnel⁷⁴. **Le comité recommande à l'Ensag d'évaluer la situation en impliquant les étudiants dans la démarche.**

b/ Une méthodologie pour l'expérimentation des formes plus que des idées

La formation à l'Ensag donne une part dominante au studio de projet, sans négliger les apports de nature théorique, et s'appuie sur cinq axes prioritaires : la transition écologique, le numérique, le patrimoine, l'expérimentation et la médiation. Toutefois les fiches programmes traduisent peu les ambitions méthodologiques et thématiques portées par l'école : en effet, les cinq axes mentionnés sont aujourd'hui assez courants dans le contexte des formations à la pensée de l'espace. Le comité s'est donc interrogé sur ce qui fait la spécificité de l'Ensag. La méthodologie de l'expérientiel (apprentissage par le faire) est fortement évoquée et les outils pour l'appliquer sont présents pour ce type d'enseignement grâce, notamment, au

⁷⁴ Document élaboré par les étudiants «Avis des étudiants en master 1, 2019-2020, pour le comité Hcéres ».

nouveau *Fab Lab* et aux Grands ateliers innovation architectures (GAIA) dont l'Ensag est membre fondateur. Ce choix d'apprentissage porte ses fruits du point de vue de la compréhension de la matérialité et des éléments constitutifs de l'espace, ce qui est une qualité de l'école. **Toutefois, ce choix ne semble pas orienter la formation vers l'expérimentation critique des idées⁷⁵, ce que le comité recommande à l'ENSAG d'investir.**

c/ Des cursus ou interactions préfigurant des formes de partenariats à poursuivre

Parmi les projets partenariaux de formation, le cursus Parin (parcours architecte - ingénieur) avec l'École nationale supérieure de l'énergie, de l'eau et de l'environnement (ENSE3) de l'INP de Grenoble présente une forme intéressante, en évitant le principe de double cursus tel qu'il est souvent structuré. Le cursus Parin vise à comprendre ce que fait l'autre et invite donc à apprendre à travailler de manière productive avec d'autres professions que celle d'architecte.

On note également un partenariat, toutefois moins stratégique, avec l'École supérieure d'art et de design de Grenoble-Valence (Esad). Sur le principe, chaque école propose des enseignements qui manquent à l'autre école (par exemple : les étudiants de l'Ensag peuvent suivre des cours de modèle vivant de l'Esad). **L'objectif de ce partenariat mériterait d'être enrichi afin d'élargir les apports mutuels, lesquels sont limités aujourd'hui à des cours de représentation.**

L'intérêt de ce principe d'échange collaboratif est de permettre à chaque école de se concentrer sur ses propres spécificités tout en les intégrant dans un cadre culturel plus large. Au niveau master, un tel principe bénéficie à la professionnalisation des étudiants.

2 / Une formation à et par la recherche qui gagnerait à être révisée

Les unités de recherche de l'Ensag confirment leur rôle moteur dans la formation à la recherche, comme le constatait la précédente évaluation⁷⁶. Cette formation à la recherche est principalement organisée en lien avec les thématiques des parcours proposés dans le cycle DEA, en particulier autour de la thématique-phare des matériaux biosourcés mise en œuvre par les laboratoires (AE&CC) et le Labex, permettant une découverte de la construction et de ses vecteurs potentiels de recherche. Toutefois, et malgré le fait que les studios constituent un tout, les dispositifs de formation à la recherche sont distribués à travers des séminaires ou des modules ponctuels, ainsi qu'au travers de prototypages à l'échelle 1⁷⁷, dans le cadre de cours optionnels très spécialisés dispensés par certains chercheurs CNRS. Les ateliers du cycle DEA semblent encore trop s'apparenter à des compartiments imperméables les uns aux autres, ce qui pourrait être dépassé par des cours partagés et transversaux d'initiation à la recherche au niveau du tronc commun. Par ailleurs, les thématiques de ce cycle, qui n'ont au demeurant que peu voire pas évolué depuis plusieurs années, permettent de bien identifier seulement pour quatre d'entre elles, les voies d'approfondissement vers la recherche, et restent pour les deux autres un peu plus floues, appelant à une meilleure clarification et une systématisation de l'articulation formation /recherche.

Sur 121 diplômes annuels il est à noter que seules trois mentions recherche sont menées à leur terme, ce qui est très faible, les inscriptions en mention recherche restant plus largement peu significatives.

Subsiste donc une véritable difficulté concernant la mise en œuvre de la mention recherche réformée relativement à la marge en 2017 pour être conforme au cadrage national et intégrant désormais un stage obligatoire de deux mois en laboratoire⁷⁸.

Le comité estime que des pistes mériteraient d'être explorées et confortées dans le domaine de la « Research by design » d'autant plus que celle-ci fait l'objet d'un fort intérêt de la part de l'UGA, qui la considère comme vectrice d'innovation pédagogique⁷⁹. Toutefois, cette forme de recherche peine à acquérir une pleine légitimité au sein de la formation de deuxième cycle.

Le programme pédagogique questionne sur deux points. Dans l'organisation pédagogique actuelle, le PFE est conçu comme un 4^{ème} projet de 2^{ème} cycle, avec parfois des données imposées (site, programme), et non comme l'aboutissement personnalisé d'une formation en cinq ans. Par ailleurs, l'initiation à la recherche est un module optionnel de 1^{ère} année et ne concerne donc qu'un nombre limité d'étudiants dans une école qui

⁷⁵ Les fiches programme, la bibliographie et les plaquettes illustrant les travaux de certains studios de projet mises à disposition du comité sont peu représentatives d'une dimension exploratoire de l'enseignement..

⁷⁶ Rapport d'évaluation Hcéres 2016.

⁷⁷ Entretiens.

⁷⁸ RAE, p. 55.

⁷⁹ Entretiens.

revendique, à juste titre, la présence d'une recherche de haut niveau qui se veut articulée à la formation. Ceci peut expliquer en partie le nombre réduit de PFE mention recherche. **Une réflexion sur la portée attendue d'une initiation à la recherche semble nécessaire à mener dans l'école dont la pédagogie est orientée sur la pratique et dont les diplômés sont adossés à la recherche mais avec peu de poursuites de la scolarité en cycle doctoral.**

3 / Des mesures perfectibles pour assurer des parcours adaptés

a/ Un parcours contraint par certaines réalités

De manière générale, les étudiants ressentent la cohérence du parcours de DEEA qu'ils savent expliciter. Néanmoins certains dispositifs d'évaluation ou de sélection sont à rendre plus visibles et lisibles. Il subsiste un flou autour de la procédure des choix d'ateliers dans les années 2 et 3 du cycle ainsi que sur la composition des notes. De plus, le faible retour sur l'évaluation des enseignements variant sur le nombre et le format d'une équipe pédagogique à une autre, ne permet pas un réel diagnostic d'ensemble pour identifier les leviers d'amélioration. L'instauration récente d'une charte anti-plagiat montre la capacité et la rapidité d'action de l'école face à une situation problématique. Le comité recommande la mise en place d'un livret des études et de l'étudiant explicitant les différents parcours et le fonctionnement de l'école comme cela était déjà suggéré dans le dernier rapport d'évaluation.

Principalement dans le cycle DEEA, l'Ensag met en place divers dispositifs d'aide à la réussite et propose, le cas échéant, des réorientations. En effet, des passerelles vers d'autres formations permettent aux étudiants concernés de conserver tout ou partie des ECTS acquis. Ces dispositifs prennent des formes différentes selon le public auquel elles s'adressent : semaines intensives d'accueil pour les nouveaux entrants, tutorat pour les étudiants en difficulté, mise en place d'ateliers libres, groupes de soutien (ateliers d'écriture et mise à niveau par discipline). L'école est attentive à rendre ces actions attractives en sollicitant des étudiants moniteurs rémunérés d'années supérieures qui permettent de créer un environnement d'échange et de confiance. Pour ne pas pénaliser les étudiants qui voudraient y participer, ces temps prennent généralement place le jeudi après-midi banalisé. De manière générale, les publics spécifiques peuvent bénéficier d'aménagements adaptés à leur situation : handicaps divers, pratique sportive ou artistique de haut niveau, charge familiale, vie professionnelle. Cette position vertueuse de l'Ensag est portée par une équipe engagée.

b/ Un accompagnement améliorable des étudiants en difficulté

EN coordination avec les gestionnaires administratifs de la scolarité, la commission d'orientation a été chargée par la CFVE d'une mission en vue du repérage et du suivi des étudiants en difficulté. Le déroulement de cette mission est freiné par divers obstacles comme la surcharge générale des ressources impliquées, les moyens nécessaires et l'information lacunaire dans et hors de l'école. Toutefois il est important de noter que la culture du « faire école » rend les enseignants mobilisables lorsque cela s'avère nécessaire pour lutter contre l'échec.

c/ Le devenir professionnel comme une matière encore à exploiter

Dans le respect du référentiel de formation, trois stages obligatoires (deux en premier cycle, un en second cycle) constituent les premières occasions de se confronter au monde professionnel. Ces temps peuvent difficilement prendre place, dans la configuration actuelle, au sein des périodes d'enseignement déjà denses. Ils sont donc placés sur le temps restreint des périodes de vacances scolaires. Cela explique en partie l'augmentation des années de césure ou des redoublements, soit deux configurations administratives envisagées par les étudiants comme des possibilités de se mesurer à des stages plus longs et, de ce fait, témoignant de leur besoin réel de se confronter davantage au monde professionnel. Dans une moindre mesure, les étudiants privilégiant les stages en agence ne peuvent pas s'intéresser aux stages en laboratoire de recherche pourtant indispensables pour les parcours recherche.

La diversité des métiers de l'architecture, bien que présentée par divers moyens (fiches métiers, conférences) est peu mise à profit. Cette situation est à mettre en regard avec la faible diversification des lieux de stage. De plus, le format actuel d'évaluation des stages sur la base de la remise d'un rapport individuel rédigé ne permet pas le partage de ces expériences avec les autres étudiants.

Finalement, la formation HMONP, qui offre la place à une centaine d'architectes diplômés d'État (sur des promotions d'environ 120 diplômés), est la première véritable confrontation au monde professionnel sur un temps long, tant dans la mise en situation professionnelle (MSP) que par les cours professionnalisants dispensés sur un rythme de deux jours tous les 15 jours environ. À noter que ce rythme suggère que les MSP se fassent dans un contexte géographique relativement rapproché.

L'employabilité des jeunes diplômés de l'Ensag se situe dans la moyenne nationale (89,4 % en 2018), la plupart d'entre eux travaillant dans la maîtrise d'œuvre. L'accès à l'emploi pour les docteurs est meilleur sur le marché du travail, même si leur pénétration dans le cadre académique reste problématique, faute de dispositifs spécifiques.

Les partenaires professionnels avec lesquels les experts ont pu s'entretenir⁸⁰, jugent les diplômés issus de l'Ensag bien formés sur le plan des outils et de la technicité, moins sur le plan d'une culture théorique et d'un positionnement critique sociétal.

L'Ensag ne dispose pas d'observatoire de l'insertion professionnelle de ses diplômés. Dans le cadre de l'Idex, une mission a été confiée à une ingénieure de recherche pour proposer des mesures à destination des usagers de l'école sur la question de l'insertion professionnelle. Un premier rapport d'étape a été rendu en juin 2019, analysant l'état de la situation et émettant des pistes de travail. L'une d'elle, évoquée par l'Ensag elle-même, est la nécessité d'un réseau *Alumni*. **La mise en place d'un événement autour de la thématique de l'insertion professionnelle pourrait être l'occasion de définir et mettre en œuvre une stratégie d'enquête, puis de faire se rencontrer tous les acteurs et d'échanger sur la création d'un tel réseau.**

4 / Une mobilité étudiante plus à l'avantage des départs que des arrivées

Les échanges internationaux concernent les inscrits en 3^{ème} année de 1^{er} cycle et les ceux inscrits en 1^{ère} année de 2^{ème} cycle pour les sortants. Ils durent une année entière (en conséquence le retour des 1^{ère} années de DEA se fait en 2^{ème} année de DEA avec la question parfois problématique de trouver une place dans la filière de formation souhaitée). Une quinzaine d'étudiants de 1^{ère} année de 2^{ème} cycle ont effectué une mobilité sur l'année 2018-2019 et sur l'année 2019-2020 (soit 27 % des étudiants) ; ce chiffre est en légère progression. 38 étudiants en niveau master ont effectué une mobilité sur l'année 2016-2017.

L'importance des échanges (55 sortants soit 5,9 % des étudiants, 42 entrants soit 4,7 % des étudiants sur l'année universitaire 2018-2019) a eu pour conséquence le développement de l'enseignement des langues, certains cours étant dispensés en anglais. Ces avancées ne se concluent pas pour autant par des coopérations avec certains établissements, notamment anglo-saxons, ce qui pourrait expliquer le déséquilibre entre entrants et sortants. Une autre explication de ce déséquilibre pourrait être, toujours selon les étudiants interrogés, la difficulté administrative et organisationnelle (emploi du temps) de suivre des cours hors de l'Ensag. La mise en place de l'UI devrait faciliter la diversité des parcours sur le site grenoblois dans son ensemble. Cela invite à une bonne communication aux étudiants sur les ouvertures que proposera l'UI.

La valorisation des mobilités se fait par transfert d'ECTS, même si les équivalences avec une école étrangère sont parfois difficiles à mettre en place, les systèmes d'enseignement restant très disparates à travers le monde, au détriment parfois du réel bénéfice pédagogique dans le suivi de certains cours⁸¹. **Le bon déroulement et la réputation des mobilités incitent à une rigueur d'organisation et d'anticipation dans les plannings et les calendriers comme dans certains fonctionnements quotidiens, toutes choses qui restent à améliorer pour répondre aux demandes des étudiants, mais qui restent difficiles à réaliser compte tenu de la complexité des contraintes auxquelles une école d'architecture doit faire face.**

Les associations étudiantes, notamment l'association Transfert, jouent un rôle important pour la bonne intégration des étudiants étrangers et la bonne circulation de l'information pour tous.

Les accords internationaux avec 29 pays (39 accords en Europe, 12 en l'Amérique latine, 5 en Amérique du Nord, 3 en Asie, 1 en Afrique du Nord⁸²) aboutissent à une mobilité étudiante enrichissante à la fois pour les étudiants qui en profitent, mais aussi à l'ensemble de l'établissement, puisque celui-ci organise autour de sa politique un certain nombre d'événements (expositions, rencontres et échanges conviviaux). La destination des échanges est d'environ 50 % en Europe et 50 % hors Europe, ce qui est appréciable compte tenu du fait qu'il y a environ moitié moins d'accords hors Europe qu'en Europe. La demande de départ se fait sur sélection par la DEVE (dans la direction des études une personne est directement en charge du suivi des échanges) et la commission internationale, par ailleurs très active et qui se préoccupe du bon suivi des étudiants en mobilité. **Le comité recommande néanmoins que l'Ensag vérifie la qualité et les modalités de ce suivi.**

⁸⁰ Entretien avec un représentant du CAUE, un représentant de l'Ordre des architectes 38, deux architectes libéraux exerçant en Isère et Savoie, un bailleur.

⁸¹ L'exemple suivant a été donné au comité lors d'un entretien : suivre un cours en japonais, langue non connue de l'étudiant, juste dans le but d'accumuler les ECTS nécessaires.

⁸² cf. documents « Tableau IN-OUT Ensag » remis au comité et « Tableau partenariats Ensag ».

La commission internationale évalue annuellement l'intérêt des accords en cours et se positionne pour leur renouvellement ou non (intérêt pédagogique de l'échange, contexte politique, qualité de l'organisation, équilibre entrants/sortants, etc.). Le document « Partir à l'étranger » est régulièrement mis à jour et est une bonne base d'information.

DEEA

1 / Le DEEA comme le socle pour des études en cinq ans

Le diplôme d'études en architecture (DEEA) est obtenu à la fin du premier cycle constitué en six semestres. Il confère le grade licence. En architecture, ce grade ne donne pas une véritable autonomie professionnelle et ouvre vers peu de débouchés sauf, le cas échéant, vers des réorientations d'études à organiser. Il n'a de réelle valeur pour l'exercice de la profession d'architecte que dans la perspective d'accès aux deux années suivantes du cursus des Ensa conduisant au diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade master. Les études d'architecture prennent leur sens dans la continuité pédagogique cohérente des cycles DEEA et DEA que propose chaque Ensa par rapport à son identité et ses axes stratégiques. En cela, l'Ensag n'est pas différente des autres Ensa.

2 / Une structuration du cycle bien construite

À l'Ensag, le pilotage du cycle DEEA, comme des formations en général, est sous la responsabilité pédagogique de la CFVE et de la DEVE.

Le cycle DEEA a pour objectifs d'acquérir les bases⁸³ :

- d'une culture architecturale et de la transdisciplinarité qui la caractérise ;
- de la compréhension et de la pratique du projet architectural par la connaissance et l'expérimentation des concepts, méthodes et savoirs qui s'y rapportent ;
- des processus de conception dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence à des usages, des techniques et des temporalités.

Ces objectifs s'inscrivent comme les prémices fondamentaux des axes prioritaires de la formation à l'Ensag⁸⁴ approfondis ensuite dans le cycle DEA : la transition écologique, le numérique, le patrimoine, l'expérimentation, la médiation.

Le programme actuel de l'Ensag est appliqué depuis l'année académique 2016-2017.

Le programme pédagogique fait l'objet d'un document écrit et diffusé facilement accessible, en particulier sur l'outil de gestion de la scolarité propre aux Ensa (Taïga).

Le règlement des études, mis à jour annuellement, précise les règles d'évaluation des travaux et les fonctionnements généraux à suivre.

Mis en place sous l'impulsion de l'administration ou des commissions concernées, des dispositifs d'accompagnement aux étudiants liés aux diverses situations sont prévus par l'Ensag et sont bien appréciés par les étudiants : accueil des nouveaux entrants et des étudiants en échange, soutien en cas de difficulté, facilitation de recherche de stages, information sur les métiers de l'architecture.

L'évaluation des enseignements par les étudiants a été systématisée récemment par un questionnaire commun à tous les enseignements accessibles sur Taïga. Il se révèle néanmoins peu dynamique (2 % à 17 % de réponses) par manque d'appropriation par les enseignants et les étudiants, alors que l'outil serait utile à leur dialogue. **Le comité recommande de consolider le dispositif d'évaluation⁸⁵ dont l'école reconnaît elle-même certaines qualités.**

⁸³ RAE, p. 39.

⁸⁴ RAE, p. 45.

⁸⁵ RAE, p. 32.

3 / L'expérientiel comme porte d'entrée de la formation à l'architecture

Du point de vue méthodologique, l'Ensag pratique l'apprentissage « par le faire » de manière intensive dès le DEEA et tout au long du cursus. Elle intitule « expérientiel » cette démarche pédagogique qui constitue certainement sa marque de fabrique et qui est clairement affirmée dans le RAE. Le fait d'avoir participé à la mise en place des ateliers GAIA, et de jouir de leur relative proximité géographique, priorise cette orientation pédagogique. Pour l'Ensag, la notion d'expérientiel s'élargit à d'autres approches du projet par la pratique, notamment par l'expérimentation des ambiances ou le prototypage numérique.

L'enseignement du projet occupe une place dominante dans la grille du programme (73 ECTS sur 180 en cycle niveau licence), sans négliger pour autant les savoirs théoriques connectés à la discipline architecturale. Chaque semestre comporte 4 unités d'enseignement (UE) couvrant les divers champs suivants :

- UE1 : projet
- UE2 : arts et techniques
- UE3 : environnements sensibles
- UE4 : sciences humaines

Les UE2, 3, 4 ont des liens thématiques étroits avec les trois unités de recherche de l'Ensag et établissent *de facto* une relation à ceux-ci, même si dans ce cycle de niveau licence cette relation se limite essentiellement en la tenue d'enseignements par des enseignants-chercheurs affiliés à ces unités de recherche : AE&CC pour la technique, la construction et l'histoire, Cresson/UMR AAU pour les environnements et les sciences humaines et sociales, MHAevt pour les sciences humaines et sociales et le numérique.

L'UE1 allie trois principales formes d'enseignement : les cours théoriques, le studio de projet et les intensifs, privilégiant l'expérimentation pluridisciplinaire, notamment avec le recours aux ateliers GAIA, permettant des expérimentations à l'échelle 1/1. On retrouve sous des formes adaptées, la diversité des modes d'enseignement dans toutes les UE.

En projet, les six semestres sont structurés pour offrir une progressivité des questionnements, de la confrontation initiale aux fondamentaux de l'espace à celle d'un projet-synthèse (architecture-contexte-programme) en fin de cycle. D'un seul studio sous la responsabilité d'un enseignant en 1^{ère} année, on passe à trois studios en 2^{ème} année, puis à six studios en 3^{ème} année : la dégressivité de la taille des studios permet un encadrement plus personnalisé et plus attentif au fil des semestres.

Dans le cadre de l'UE4, en 3^{ème} année, l'enseignement « Méthodologie de l'écriture 1+2 » forme une préparation au futur mémoire de 2^{ème} cycle et donc une ouverture aux méthodes de la recherche, mais sert aussi à rédiger un bilan personnel des études au cours du cycle DEEA, visant à orienter le choix de chacun vers l'une des six filières thématisée du cycle DEA.

Deux stages sont inclus dans le programme pédagogique du cycle : un stage ouvrier de 15 jours en 1^{ère} année et un stage d'au moins un mois à effectuer dans le cadre de la 3^{ème} année. Ces stages, première confrontation au monde professionnel, font l'objet d'un rapport et d'une évaluation. L'emploi du temps chargé des enseignements oblige le placement de ces stages pendant les vacances.

L'enseignement de la langue anglaise a pris la place que justifie l'ambition de l'Ensag à l'international.

Afin de garantir le respect des mêmes objectifs généraux et le principe des mêmes fonctionnements, un coordinateur-enseignant est nommé par semestre pour le projet UE1 et un coordinateur pour les autres UE. Bien que leurs rôles soient définis dans le règlement des études⁸⁶, le fonctionnement de ce dispositif est inégal d'un semestre à l'autre⁸⁷.

4 / Des réflexions à mener pour parfaire et alléger une structure de cycle solide

En place depuis trois ans, la structure générale du cycle DEEA et son contenu ont montré leur pertinence pour être en cohérence autant avec le cadre national des formations qu'avec les axes définis par l'Ensag elle-même, tout en apparaissant devoir être renforcés sur quelques points.

⁸⁶ Règlement des études 2019-2020, VIII.6.

⁸⁷ RAE, p. 23.

Concernant l'organisation pédagogique, les coordinateurs de semestre sont chargés par le CA de définir les attendus en termes de compétences à acquérir à chaque semestre. Cette tâche, en cours, est prévue pour être achevée pour la prochaine accréditation. **Le comité recommande qu'elle soit l'occasion de clarifier la nature de certains enseignements et d'en adapter le contenu si nécessaire, notamment la place du numérique et celle de l'histoire. Il recommande également de valoriser la responsabilité du coordinateur de semestre dans un rôle de facilitateur pédagogique au-delà de la seule dimension d'organisation de ces enseignements tel que ce rôle est principalement décrit.**

Lien à l'UI

La participation à l'UI est l'occasion d'assouplir dans une mesure maîtrisée, la grille du programme en ouvrant des alternatives de remplacement d'acquisition d'ECTS dans des domaines spécifiques qui s'inscrivent dans le champ large de la culture de l'espace, non représentés dans le programme de l'Ensag.

Contenus pédagogiques

- Numérique (arts et techniques)

Le numérique représente un axe prioritaire de la pédagogie de l'Ensag et une donnée importante pour l'insertion professionnelle dans le cadre du marché actuel. Dans son programme, l'Ensag a pris position pour concentrer en cycle DEEA sa formation liée à la manipulation numérique du projet (BIM). Toutefois, comme le relève l'Ensag elle-même dans son rapport d'autoévaluation, il convient de revoir cette concentration de l'enseignement des outils numériques en premier cycle, considérant que certaines pratiques numériques ne peuvent vraiment être comprises que face à des situations concrètes qui apparaissent plus tard dans le cursus. Il est dès lors souhaitable de revoir la séquence de cet enseignement et d'en reporter une partie dans le tronc commun du second cycle, afin que tous les étudiants en bénéficient.

Pour aller au bout de la réflexion que souhaite entreprendre l'Ensag sur la cohérence d'ensemble de cet enseignement, le comité recommande qu'elle se base sur l'objectif que, dans toutes ses phases d'apprentissage, l'enseignement de la notion numérique soit inscrit dans une progressivité similaire à celle du projet où intervient un ensemble diversifié d'outils de conception et de représentation et que l'étudiant, face au projet, devienne acteur critique dans l'usage du bon outil au juste moment.

- Histoire (sciences humaines)

La séquence de l'enseignement de l'histoire de l'architecture en cycle DEEA montre que certains pans de celle-ci sont absents (par exemple le 19^{ème} siècle) ou interviennent trop tardivement dans le cursus pour être appropriés (l'architecture moderne en semestre 4, la culture contemporaine en semestre 6).

À noter aussi l'affaiblissement du champ Histoire et cultures architecturales (HCA) par le départ d'une professeure HDR, non encore remplacée.

D'une manière générale, le choix du tout expérientiel comme pratique méthodologique principale est celui de privilégier le faire, mais son contre-effet potentiel est de fragiliser chez l'étudiant toute posture critique inscrite dans une démarche où la culture historique joue son rôle.

Ces constats et possibles questionnements doivent conduire l'Ensag à s'interroger sur une reformulation de certains contenus de l'UE4 (sciences humaines), et de la capacité des étudiants de s'en approprier.

- Langues

L'enseignement de la langue anglaise s'est fortement développé bénéficiant, notamment, de la titularisation en 2012 dans le champ SHS d'une enseignante de langue anglaise. La maquette pédagogique de 2016 a ainsi pu s'appuyer sur sa présence pour l'enseignement des langues. Cet enseignement fait aujourd'hui partie intégrante du cursus obligatoire, avec des tests de certification atteints en 2^{ème} année de 2^{ème} cycle dès 2021. Certains cours ou parties de cours, notamment en projet, se donnent en anglais. Toutefois, ces avancées participent, encore insuffisamment à l'attractivité de l'Ensag pour des échanges avec le monde anglo-saxon, mais suffisamment pour permettre aux étudiants d'envisager des départs vers l'étranger, y compris dans le cadre d'une insertion professionnelle à l'international.

Cet effort vers les langues est une force vive à stimuler pour asseoir la visibilité de l'Ensag à l'international. En ce sens, la participation de l'Ensag à l'UI est un atout qu'il convient de valoriser.

Conditions de travail

L'emploi du temps est trop chargé, au détriment du temps dont les étudiants ont besoin pour des activités hors école, que celles-ci concernent des activités de détente, de culture, de formations autres ou emplois à temps partiel rémunérés qui participent à améliorer leurs conditions de vie. La plage libre du jeudi après-midi disparaît parfois pour des cours de soutien ou de rattrapage. Le bâtiment de Roland Simounet – par ailleurs

d'une grande qualité architecturale et auxquels les personnels sont attachés - n'offre pas des conditions de travail faciles du fait de son vieillissement : températures inadaptées, fuites d'eau, éclairage défaillant, sous-équipement électrique, mobilier inconfortable ou vieilli, manque de sécurité des accès. Certains services⁸⁸, tels la reprographie ou l'atelier maquette, ne répondent pas à toutes attentes, notamment au moment des rendus.

Le travail actuellement mené sous la responsabilité de la CFVE pour la préparation de la nouvelle accréditation, devrait envisager un allègement du plan des cours. **Le comité recommande que l'école mène une analyse précise de tous les enseignements afin de permettre de réfléchir à une mutualisation de certaines parties de ceux-ci.**

Dans le cadre d'une amélioration à court terme des conditions de travail, le comité recommande également le remplacement rapide de certains éléments de mobilier.

Évaluation des enseignements

Cette pratique est encore ressentie comme secondaire par les étudiants et les enjeux qui y sont liés sont peu compris, alors qu'elle permet d'évaluer la réception et la pertinence du programme et porte les germes de son amélioration. **Il s'agit donc de trouver les bons dispositifs pour rendre l'évaluation des enseignements obligatoire et positive.**

Conclusion pour le DEEA

La reformulation du cycle conduisant à l'obtention du DEA est probante malgré quelques fragilités. L'enjeu principal est de renforcer la construction critique du projet, ce lien n'étant pas lisible aujourd'hui.

1 / Les points forts

- La pédagogie par l'expérientiel est développée et identitaire pour la formation.
- Le cycle offre tous les fondamentaux nécessaires à la constitution du socle des enseignements à la formation d'architecte.

2 / Les points faibles

- Le rôle des coordinateurs de semestre est orienté vers l'opérationnel et dans une configuration qui ne permet peut-être pas qu'ils contribuent aux formulations pédagogiques qui concernent les progressions entre les semestres.
- L'information sur les dispositifs d'évaluation des enseignements est faible, ainsi que le cadre pour en imposer la pratique auprès des étudiants.

3 / Les recommandations

- Interroger la place de la pensée critique dans la pédagogie qui est orientée vers l'expérientiel.
- Questionner la signification et la place des enseignements du numérique et de l'histoire.
- Responsabiliser la coordination des semestres sous l'angle de son apport pédagogique.
- Alléger la grille du programme en cherchant des mutualisations d'enseignements en vue de la prochaine accréditation.
- Mieux informer sur le bénéfice de l'évaluation des enseignements et mettre en place des dispositifs pour en imposer la pratique.

⁸⁸ Document élaboré par les étudiants «Avis des étudiants en master 1, 2019-20, pour le comité Hcéres ».

DEA

1 / Une formation aux objectifs explicites mais inégalement décrits

Le deuxième cycle des études d'architecture est la principale formation à l'Ensag conférant grade de master. L'Ensag est également co-accréditée avec l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine (IUGA, Université Grenoble Alpes) pour la mention de master Urbanisme et aménagement.

Le deuxième cycle est proposé à ce jour uniquement en formation initiale⁸⁹.

Comme le précise l'arrêté du 20 juillet 2005 : Le deuxième cycle des études d'architecture conduit au diplôme d'État d'architecte (DEA). Il doit permettre à l'étudiant :

- de maîtriser : une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture ; la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux ; la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités ;
- de se préparer : aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture ; à la recherche en architecture.

Dans le programme pédagogique entré en vigueur en 2016, l'Ensag privilégie certains objectifs en termes de formation et de recherche :

- Expérience et expérimentation ;
- Complexité et pluridisciplinarité ;
- Pédagogie et recherche ;
- Universalité de l'architecture⁹⁰.

Ces objectifs assez génériques sont plus ou moins explicités dans les fiches de présentation des différentes thématiques du DEA, l'accent étant souvent mis sur l'apprentissage par le projet, la pluridisciplinarité et l'expérientiel qui font partie de l'ADN de l'école. **Une vérification de la visibilité de ces objectifs dans l'offre de formation est à entreprendre.**

2 / Un mode d'évaluation à améliorer

La description du mode d'évaluation des étudiants est présente dans les fiches de présentation des enseignements mais inégalement décrite en fonction des thématiques. Les modalités de contrôle des connaissances figurent dans le règlement des études⁹¹. La note finale est la moyenne des notes des différents rendus. Les étudiants n'auraient pas systématiquement le détail de leur notation, et ne semblent pas en connaître les critères⁹². **Le comité recommande que la CFVE réfléchisse aux améliorations à apporter, ceci avec la participation active de ses représentants étudiants et en prévoyant d'en mesurer les effets dans le cadre de l'évaluation des enseignements.**

3 / La structure de la formation est adaptée aux différents parcours étudiants

La formation est organisée autour du projet d'architecture. Le cycle DEA est organisé sur quatre semestres valant 120 ECTS et correspond à 2 600 heures, dont 1 200 heures encadrées par des enseignants.

Ces heures sont réparties dans sept unités d'enseignement (deux par semestre du semestre 7 au semestre 9, une seule en semestre 10 qui correspond au projet de fin d'études). Le cycle est structuré en 2 UE : UE1 Projet T et UE5 Connaissances théoriques et pratiques (les UE2, 3 et 4 sont propres à la licence).

Des thématiques identifiées mais sur une offre de formation déstabilisée

Le cycle DEA propose un tronc commun d'enseignements pour tous les étudiants et une déclinaison de l'enseignement du projet en six thématiques, accueillant chacune environ 25 étudiants. Ces thématiques sont les suivantes :

⁸⁹ Annexe pour l'évaluation du diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de master, p. 8.

⁹⁰ Annexe pour l'évaluation du diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de master, p. 10.

⁹¹ Annexe pour l'évaluation du diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de master, p. 12.

⁹² Entretiens.

- architecture, villes, ressources ;
- architecture, environnement et cultures constructives ;
- édification, grands territoires, villes ;
- les pensées du projet : l'architecture comme discipline ;
- architecture, ambiances et cultures numériques ;
- architecture, paysage, montagne.

À l'origine les thématiques proposées au niveau master s'appuyaient sur les thématiques de recherche. Si on explore le programme du cycle DEA à partir d'une lecture des éléments produits par les laboratoires de recherche, on constate une qualité d'engagement des deux plus importantes unités de recherche pour servir les diplômés de niveau master qui y sont associés, que ce soit au niveau des enseignements ou de ressources communes formation/recherche.

L'AAU-Cresson a mis en place une politique très complète sur l'axe formation - recherche. La Chaire *Research by Design Laboratory* porte le master Architecture, ambiances et cultures numériques avec un programme pédagogique explicite⁹³.

Le laboratoire AE&CC participe au master éponyme⁹⁴ et le DSA Architecture de terre. Son équipe d'enseignants-chercheurs met à profit la plate-forme GAIA pour la formation comme pour la recherche.

Si les laboratoires AAU-Cresson et AE&CC affirment le portage de leurs masters respectifs, en revanche ce n'est pas le cas du laboratoire MHAevt, ce qui est dommage car l'adossement à la recherche qu'il propose est ancré dans une pratique purement théorique qui est complémentaire à celle des deux autres laboratoires. **L'adossement de la formation à la recherche étant un objectif stratégique du contrat pluriannuel de l'Ensag⁹⁵, le comité recommande que l'établissement poursuive cette politique structurante pour ses formations et ses alliances.**

Si l'on explore maintenant le programme du cycle DEA⁹⁶ à partir d'une lecture transversale, la vision globale de l'offre de formation est alors plus difficile à établir. Ceci est d'autant plus perturbant que les contenus des six parcours pris individuellement s'annoncent riches et que les sources d'information sur chacun d'entre eux sont de qualité (fichiers PDF et vidéo du site internet, RAE). En revanche les fiches de présentation des enseignements indiquent des contenus inégaux et révèlent des fragilités. Le résultat en est que l'offre de formation reste de qualité mais qu'elle présente certains signes de vieillissement.

L'Ensag exprime un niveau de conscience variable de cette situation. Celle-ci a été évoquée par la directrice et par certains enseignants lors des entretiens, mais le projet de reformulation du cycle ne fait pas clairement partie des axes stratégiques pour la période à venir. **Le comité d'évaluation estime néanmoins qu'il s'agit d'une priorité pour l'école. Il lui recommande donc d'améliorer le positionnement de la formation en reformulant l'offre du cycle.** Ce chantier arrive au moment opportun où l'Ensag envisage de nouveaux parcours de formation dans le cadre de l'UI. L'intelligence collective de l'équipe et la capacité d'adaptabilité de l'établissement à son environnement sont des atouts pour aborder ce territoire de réflexion et soutenir les évolutions internes et externes qui en découleront.

Bien qu'en théorie possible, le changement de thématique entre la première et la seconde année du cycle DEA s'avère compliqué notamment du fait de l'intégration des étudiants en retour de mobilité en semestre 9. **Le comité invite l'Ensag à clarifier cette situation qui porte préjudice à la compréhension du cycle par les étudiants.**

Un tronc commun et des optionnels

Le cycle DEA comprend un tronc commun théorique et pratique et des modules optionnels permettant aux étudiants d'adapter la formation à leurs projets personnels. Ces modules optionnels sont proposés aux semestres 7, 8 et 9 à l'ensemble des étudiants inscrits dans l'une des six thématiques du cycle.

Le PFE

Le cycle se clôt avec la réussite du projet de fin d'études qui valide le diplôme de DEA et confère le titre d'architecte diplômé d'État (ADE). Ce diplôme permet d'exercer les différents métiers de l'architecture, exceptée la maîtrise d'œuvre. Pour avoir accès aux missions et responsabilités de la maîtrise d'œuvre architecturale, il faut avoir l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre (HMONP), formation que propose l'Ensag. Par ailleurs, certains étudiants prolongent leurs études soit par une spécialisation soit par un doctorat en architecture.

⁹³ <https://digitalrdl.hypotheses.org/master-aacn> (page consultée le 28 novembre 2019).

⁹⁴ <https://aecc.hypotheses.org/category/enseignement> (page consultée le 28 novembre 2019).

⁹⁵ Annexe pour l'évaluation du diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de master, p. 22.

⁹⁶ <http://www.grenoble.archi.fr/etudes/master.php> (page consultée le 28 novembre 2019).

L'une des principales conséquences de la réforme LMD sur les Ensa est la transformation du TPFE (Travail personnel de fin d'études) en PFE (Projet de fin d'études). A l'Ensa, le PFE est le plus souvent conçu en un semestre, ce qui répond aux directives. Cependant, ce PFE fait parfois l'objet d'un sujet très contraint et dans des conditions d'encadrement similaires aux studios des semestres précédents, ce qui n'induit pas un approfondissement et une personnalisation du travail par les étudiants. L'objectif énoncé d'affirmation de leurs degrés d'autonomie semble difficilement atteignable sous ces conditions. **Le comité recommande donc de vérifier ce point relatif à la bonne réalisation du PFE et de clarifier, voire d'harmoniser si nécessaire, les usages autour du PFE pour l'ensemble du cursus.**

4 / Une politique de stage nécessitant quelques améliorations à la marge

Un stage de formation pratique est obligatoire en cycle DEA et doit être validé pour l'obtention du diplôme. Il peut être effectué à n'importe quel moment du cycle en dehors des périodes d'enseignement mais il est conseillé de l'effectuer soit en première année du cycle, soit avant le semestre de PFE. Sa durée est de deux mois (ou 308 heures) minimum et de six mois maximum (ou 924 heures). Ce stage ne peut se faire qu'au sein d'une seule structure⁹⁷.

Certains étudiants optent pour une année de redoublement afin de pouvoir réaliser un stage plus long sans avoir à suivre un emploi du temps d'études normal⁹⁸. Cette pratique semble être tolérée par l'école. **Il serait intéressant de savoir comment le choix d'un étudiant se fait entre cette pratique du redoublement et la possibilité d'effectuer une année de césure.**

Le stage de formation pratique a pour objet, conformément au programme pédagogique de l'école, de donner à l'étudiant des savoirs et savoir-faire complémentaires à l'enseignement dispensé, de lui permettre de confronter ses connaissances théoriques aux pratiques réelles de conception et réalisation d'édifices, de découvrir différents aspects de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage⁹⁹.

Par ailleurs, il semblerait utile de revoir les attendus du rapport de stage et son mode d'évaluation. L'école considère que l'actuel mode d'évaluation n'autorise pas un réinvestissement des acquis du stage au bénéfice de la communauté étudiante, comme cela pourrait l'être si le stage était validé dans le cadre d'un dispositif de soutenance publique, d'exposition de posters ou de restitution au sein d'un enseignement identifié.

La diversité des lieux de stages est également questionnée : près de 90 % des stages de formation pratique des deux cycles se déroulent en agences d'architecture. L'école fait ce constat et regrette que le stage ne permette pas aux étudiants de découvrir durant leurs études la diversité des métiers de l'architecture¹⁰⁰. Le comité d'expert constate néanmoins que le choix des lieux de stage est en phase avec le projet pédagogique de l'Ensa orienté vers la pratique de l'architecture.

5 / Une formation permettant à l'étudiant d'acquérir des compétences additionnelles utiles

Des formations interdisciplinaires

Lors des entretiens, il est apparu que l'école serait parfois ressentie comme un monde idéal éloigné de la pratique professionnelle. Si elle est reconnue pour fournir une formation de qualité, la compréhension des enjeux de la profession par les étudiants reste, toutefois, lacunaire.

Pour autant plusieurs actions sont entreprises par l'Ensa afin que les étudiants acquièrent des compétences utiles à leur insertion professionnelle. Le parcours Paris, l'accès aux formations interdisciplinaires soutenues par l'Idex, tout comme les formations post 2^{ème} cycle : DSA Architectures de terre et DPEA Design et innovation pour l'architecture en sont quelques exemples concrets qui pourraient être renforcés. Comme le mentionne l'autoévaluation du cycle DEA, l'école ambitionne une meilleure coordination des calendriers des semaines intensives de l'Ensa et des semaines projets de l'UI, permettant aux étudiants de l'Ensa qui participeront aux formations transversales soutenues par l'Idex, de les valider en lieu et place d'un enseignement optionnel/intensif du cursus. À partir de l'année 2019-2020, la participation à ces formations figurera dans le supplément au diplôme.

⁹⁷ RAE Annexe pour l'évaluation du diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de master.

⁹⁸ Entretiens.

⁹⁹ Site internet de l'Ensa.

¹⁰⁰ Annexe pour l'évaluation du diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de master, p. 26.

Des modules de connaissance de l'entreprise et d'initiation à l'entrepreneuriat, y compris sous la forme de travaux pratiques, sont également disponibles aux étudiants¹⁰¹.

La pédagogie expérientielle, une particularité de l'Ensag

Enfin la particularité de l'Ensag se manifeste par le développement de sa pédagogie expérientielle qui vise à permettre aux étudiants, à travers la réalisation de microarchitectures ou de prototypes, mais plus généralement d'artefacts physiques à l'échelle 1, de maîtriser l'apprentissage de la théorie et de la pratique de la conception architecturale¹⁰².

6 / Une validation partielle des acquis de l'expérience

Aucun des diplômes DEA ou DEEA ne peut être obtenu par la seule validation des acquis de l'expérience (VAE)¹⁰³. En revanche, l'école pratique la validation partielle des acquis soit pour une intégration au cursus de l'école, soit pour la validation des stages si l'expérience professionnelle dont l'étudiant a fait preuve correspond aux attendus du stage concerné.

7 / Un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés perfectible

Selon l'établissement la grande majorité des jeunes diplômés s'insère sans difficulté dans la vie active au sein des domaines professionnels correspondant à leur formation avec un taux d'insertion de 83,9 % (national) et 83 % (Grenoble).

Les domaines de « l'architecture, du patrimoine bâti, de l'urbanisme et du paysage » constituent les secteurs privilégiés d'intervention des jeunes architectes 77,2 % pour les architectes diplômés d'Etat (ADE) au niveau national et 77,4 % au niveau grenoblois.

La différence la plus notable entre les données nationales et l'échantillon grenoblois se situe au niveau du taux d'insertion dans le champ des HMONP. Au niveau national, 91,5 % des diplômés HMONP déclarent travailler dans le champ de l'architecture pour 89,3 % au niveau grenoblois.

Parmi les activités exercées, les jeunes diplômés interrogés évoquent principalement la conception architecturale : 85 % des répondants au niveau national, 91 % au niveau grenoblois bien avant la réhabilitation et l'entretien de bâtiments¹⁰⁴.

Lors des entretiens, il est cependant apparu que l'école ne dispose pas de statistiques représentatives car le retour des diplômés est très faible et l'école n'a plus d'observatoire d'insertion professionnelle (elle disposait jusqu'en 2012, conjointement avec les deux autres écoles de la région Rhône-Alpes : Lyon et Saint-Étienne, et avec le soutien de la Région, d'un observatoire régional des débouchés des diplômés en architecture). **Le comité recommande d'examiner la possibilité de reconstituer un observatoire de l'insertion professionnelle, soit avec les Ensa interrégionales, soit dans le cadre de l'UI.**

Conclusion pour le DEA

L'attractivité du cycle DEA est incontestable. Toutefois, la formation comporte certaines thématiques relativement anciennes dans leur mise en place, perdant un peu de leur caractère innovant. Par ailleurs, il semblerait qu'il y ait une distorsion entre la description de la formation et la réalité de l'enseignement¹⁰⁵, un travail de remise à jour s'avérant de ce fait nécessaire.

La thématique Montagne est une spécificité de l'Ensag, très liée au territoire local et transfrontalier (l'Arc Alpin) et elle a une forte attractivité y compris à l'international. Elle est en grande fragilité du fait du départ à la retraite de l'enseignant qui la porte. C'est un point regrettable pour l'Ensag.

Le temps consacré au PFE, qui se limite au second semestre de la 2^{ème} année, semble parfois trop court pour un travail approfondi en autonomie. Des projets de fin d'études qui s'inscriraient dans le prolongement des

¹⁰¹ Annexe pour l'évaluation du diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de master, p. 27.

¹⁰² RAE, p. 47.

¹⁰³ Annexe pour l'évaluation du diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de master, p. 28.

¹⁰⁴ RAE Annexe pour l'évaluation du diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de master, p. 30.

¹⁰⁵ Entretiens.

projets de recherches antérieures menés par les étudiants, comme cela semble être le cas au niveau de certaines thématiques¹⁰⁶, pourraient être également une piste intéressante à généraliser concernant le PFE.

Malgré un très fort positionnement de l'Ensag en termes de recherche, on note une discontinuité entre le cycle DEA et la recherche. Il serait utile de travailler sur une meilleure porosité entre la recherche et la pédagogie. Des voies sont actuellement explorées dans le cadre d'une possible *Graduate School*, permettant de déployer un parcours cohérent de la formation initiale au doctorat en architecture.

Les stages mieux associés au programme pédagogique pourraient devenir un acte fort de relation avec le monde professionnel. Leurs attendus mériteraient à être actualisés.

La mise en place d'un observatoire de l'insertion professionnelle / observatoire des débouchés, porté par l'Idex sera de nature à améliorer la connaissance de l'insertion professionnelle des diplômés de l'Ensag.

1 / Les points forts

- La pédagogie expérientielle est un atout et une spécificité de l'Ensag.
- L'adossement à deux laboratoires de recherche est très présent dans le cycle de niveau master.
- Le parcours Parin offre des possibilités en termes de professionnalisation.

2 / Les points faibles

- Les programmes pédagogiques des six thématiques du cycle sont à réaffirmer.
- L'école ne dispose pas d'un observatoire des débouchés.

3 / Les recommandations

- La reformulation du cycle DEA est devenue une priorité pour consolider le projet de formation.
- Une refonte des thématiques moins *Intuitu personae*, et intégrant une approche par compétences, permettrait d'éviter le type de situations comme l'incertitude sur l'avenir de la thématique Montagne.
- Poursuivre la réflexion autour d'une offre de formation en alternance et s'appuyant sur l'enseignement « par le faire » de l'Ensag.

¹⁰⁶ Documents de présentation des thématiques du cycle DEA sur le site de l'Ensag.

Conclusion générale

L'Ensag a incontestablement transformé sa position lors de la période écoulée, s'appuyant sur les politiques nationales comme levier de développement. Sa bonne intégration en tant qu'établissement-composante est le résultat de sa stratégie de développement en matière de recherche et de son ouverture aux partenariats de formation en lien avec les acteurs de l'UI. Sa participation à l'élaboration des statuts de l'UI, dans le respect des préconisations du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistique et culturelle (Cneserac), lui a permis de définir correctement sa place en tant qu'établissement conservant sa personnalité morale et, également, d'imposer l'architecture en tant que discipline. Il est possible que le modèle ainsi réalisé inaugure la juste position des établissements culture au sein des sites, mais ce point ne pourra être évalué qu'à l'aune de l'expérience de la situation. Pour cela, la période de trois années allouée à l'expérimentation du site semble très courte. Dans ce nouveau contexte le rôle du ministère de la Culture, qui est apparu contraignant dans la période écoulée notamment en raison de la réforme sur la gouvernance à mener, devrait naturellement retrouver un équilibre. Une collaboration accrue entre le ministère de la Culture et le réseau des Ensa qui sont les plus avancées sur les logiques de site pourrait être dorénavant profitable pour évaluer l'impact des réformes réalisées et en améliorer les résultats, ceci dans tous les domaines d'activités concernés.

Bien que l'offre de formation soit toujours de qualité, que ses choix pédagogiques soient solides et ses ressources en adéquation (le Fab Lab, GAIA, le centre de documentation, etc.), il est apparu une fragilisation du programme pédagogique de l'Ensag. Les faiblesses ont été difficiles à cerner. Concernant le cycle conduisant à l'obtention du DEA, ces faiblesses pourraient être finalement résumées dans le fait que les contenus de cours méritent d'être vérifiés et parfois réajustés, et que la transversalité de l'offre gagnerait à être retravaillée, que ce soit sur l'axe horizontal entre les thématiques, ou sur l'axe vertical afin de construire un parcours cohérent et harmonieux sur les trois cycles.

La recherche a su se saisir d'opportunités et construire des dynamiques collectives autant qu'infuser de façon structurante dans l'enseignement. Cette force gagnerait cependant à être mesurée pour permettre l'expression d'un vrai débat sur l'identité pédagogique et méthodologique de l'école et de son affirmation.

L'autonomie de l'Ensag est limitée dans les faits alors qu'elle est un établissement public. Sa stratégie ambitieuse est susceptible d'être fragilisée par la faiblesse de ses fonctions support.

L'engagement des équipes de l'Ensag et celui, très fort, de sa direction, a permis à l'établissement de dépasser largement les difficultés du passé au service de la réalisation d'un développement ambitieux. Les conditions sont installées pour envisager la poursuite du projet dans une atmosphère constructive et dans ce « faire école » qui semble plus avancé pour les observateurs extérieurs que pour les acteurs eux-mêmes. Ce décalage de perception peut être dû à la charge sans répit qui a été celle des agents les plus investis dans l'évolution de l'Ensag depuis plusieurs années. Il faut aujourd'hui veiller à ce que les postures acquises dans la période de crise antérieure puissent s'apaiser pour la poursuite du projet. Une meilleure transversalité de l'information et un dimensionnement plus approprié de l'équipe devraient largement contribuer à améliorer ce point.

1 / Les points forts

- L'Ensag est bien identifiée et participative dans l'UI et dans son environnement régional.
- L'école est attractive pour les étudiants comme pour les partenaires extérieurs.
- La gouvernance de l'établissement est stabilisée.
- La recherche est facteur de développement pour l'établissement.
- Les partenariats de formation avec les membres de l'UI sont pertinents.
- La vie des étudiants s'avère ouverte et inclusive.

2 / Les points faibles

- Le développement de l'école est contraint par le dimensionnement de l'équipe et la faiblesse des fonctions support.
- Les procédures de recrutement du personnel sont extrêmement longues entraînant des vacances de postes aux conséquences négatives sur la bonne marche de l'établissement.

3 / Les recommandations

- Intensifier la transversalité des approches et des modes de fonctionnement institutionnels afin de dépasser les cloisonnements.
- Expérimenter de futures coopérations pédagogiques avec l'UGA sans les institutionnaliser précocement et en s'appuyant sur son approche par compétences.
- Préciser l'interaction pédagogique entre la formation et la recherche pour l'ensemble du cycle DEA
- Vérifier que la « pensée sur le faire » se déploie dans une dimension inventive pour l'architecture et représentative de l'identité innovante de l'Ensag.
- Valoriser les atouts de l'Ensag de manière plus structurée, notamment à l'international.
- Porter une attention particulière à la charge de travail des étudiants.
- Mettre la priorité sur les travaux de rénovation du bâtiment maintenant que l'école s'est dotée des financements et des moyens humains pour les réaliser.

Liste des sigles

A

AAU	Ambiances Architectures Urbanités
Ademe	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ADE	Architectes diplômés d'État
Aduda	Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche
AE&CC	Architecture, environnement et cultures constructives
Amàco	Atelier matières à construire
ANR	Agence nationale de la recherche
Ater	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
ATS	Administratifs, techniques, scientifiques
AURA	Région Auvergne-Rhône-Alpes
AURG	Agence d'urbanisme de la région grenobloise

B

Biatss	bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé
BIM	<i>Building information modeling</i>
BIT	Bureau international du travail
BRAUP	Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère

C

CA	Conseil d'administration
CAUE	conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
CEA	Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives
Cemam	<i>Centre of excellence of multifunctional architected materials</i>
CEVEC	Contribution de vie étudiante et de campus
CFVE	Commission des formations et de la vie étudiante
CGE	Conférence des grandes écoles
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CHU	Centre hospitalier universitaire
Cifre	Conventions industrielles de formation par la recherche
Cnac	Centre national d'arts et de cultures
Cnecea	Conseil national des enseignants-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture
Cneserac	Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistique et culturelle
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
Comue	Communauté d'universités et établissements
CPS	Conseil pédagogique et scientifique
CR	Commission recherche
CRATerre	Centre de recherche et d'application en terre
Cresson	Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain
CSTB	Centre scientifique et technique du bâtiment
CT	Comité technique

D

DEA	Diplôme d'État d'architecte
DEEA	Diplôme d'études en architecture
DEVE	Direction des études et de la vie étudiante
Dird	Dépense intérieure de recherche et développement
DPEA	Diplôme propre d'école d'architecture
Drac	Direction régionale des affaires culturelles
DSA	Diplôme de spécialisation et d'approfondissement
DUER	Document unique d'évaluation des risques

E

EA	Équipe d'accueil
----	------------------

EAC	Éducation artistique et culturelle
ECTS	<i>European Credits Transfer System</i> . Crédits européens transférables.
Ensa	Écoles nationales d'architectures
Ensag	École nationale supérieure d'architecture de Grenoble
ENSE3	École nationale supérieure de l'énergie, de l'eau et de l'environnement
EPA	Établissement public à caractère administratif
EPE	Établissement public expérimental
ERP	Établissement recevant du public
Esad	École supérieure d'art et design
ESPCI	École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris
ESR	Enseignement supérieur et de la recherche
ETP	Équivalent temps plein
ETPT	Équivalent temps plein annuel travaillé
EUR	Écoles universitaires de recherche

G

GAIA	Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau
GDR	Groupement de recherche
GDRI	Groupement de recherche international
GIP	Groupement d'intérêt public
GPEEC	Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences
Grenoble EM	Grenoble école de management

H

HCA	Histoire et cultures architecturales
Hcéres	Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR	habilitation à diriger des recherches
HMONP	Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre

I

ICCROM	Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels
Icomos	Conseil international des monuments et des sites
Idefi	Initiative d'excellence en formation innovantes
Idex	Initiative d'excellence
IEP	Institut d'études politiques
INPG	Institut polytechnique de Grenoble
Inra	Institut national de la recherche agronomique
Inria	Institut national de recherche en informatique et en automatique
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
Irstea	Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
Item	Innovation et territoires de montagne
IUGA	Institut d'urbanisme et de géographie alpine

J

JPO	Journées portes ouvertes
-----	--------------------------

L

Labex	Laboratoire d'excellence
LMD	Licence-master-doctorat

M

MS	Mastère spécialisé
MC	Ministère de la Culture
Mesri	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MHAevt	Métiers de l'histoire de l'architecture, édifices – villes - territoires
MOA	Maîtrise d'ouvrage

MSP Mise en situation professionnelle

P

Parin Partenariat architecte-ingénieur
 PFE Projet de fin d'études
 PIA Programme investissements d'avenir
 POPSU Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines
 PPI Plan pluriannuel d'investissement
 Pres Pôle de recherche et d'enseignement supérieur
 PSS Pôle Sciences sociale

R

RAE Rapport d'autoévaluation
 REA Réseau des Écoles d'architecture françaises, d'Europe centrale et orientale
 Renater Réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche
 RPI Recherche, partenariat, international

S

SAS Société par actions simplifiée
 SFR Structure fédérative de recherche
 Shon Surface hors œuvre nette
 SHPT Sciences de l'homme, du politique et du territoire
 SHS Sciences humaines et sociales
 SPSI Schéma pluriannuel de stratégie immobilière
 Strater Stratégie territoriale de l'enseignement supérieur et de la recherche
 Sudoc Système universitaire de documentation

T

TPFE Travail personnel de fin d'études

U

UC2A Université Clermont Auvergne et associés
 UCA Université Clermont Auvergne
 UCBL Université Claude Bernard
 UdL Université de Lyon
 UE Unité d'enseignement
 UGA Université Grenoble Alpes
 UI Université intégrée
 UMR Unité mixte de recherche
 UNEAP Union nationale des étudiants en architecture et paysage
 Unesco *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*
 USMB Université Savoie Mont Blanc

V

VAE Validation des acquis de l'expérience

Observations de la directrice

DIRECTION

Hcéres
Messieurs Michel Robert et Jean-Marc Geib,
Directeurs du département d'évaluation des
établissements et des formations
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

DATE : 10 MARS 2020
N/RÉF : DIR/MW/LS/FP – 2020 N°5
V/RÉF : MR N° 2020/063

VOTRE INTERLOCUTEUR : MARIE WOZNIAK
TÉL : 04 76 69 83 05
marie.wozniak@grenoble.archi.fr

OBJET : observations sur le rapport
d'évaluation de l'ENSAG (établissement +
formations)

Messieurs,

Je tiens au nom de l'établissement que je dirige à exprimer nos sincères remerciements aux membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été conduits, et aux départements des établissements et des formations du HCÉRES pour l'organisation de l'évaluation.

Nous sommes satisfaits du rapport d'évaluation de l'ENSAG et n'avons aucune observation à transmettre au HCERES.

Nous poursuivons, forts de vos recommandations, le travail engagé sur la nouvelle offre de formation.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Directeurs, l'expression de notre considération distinguée.

La Directrice de l'ENSA de Grenoble,



Marie WOZNIAK



ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE GRENOBLE

60 AVENUE DE CONSTANTINE
CS 12636
38036 GRENOBLE CEDEX 2
T. +33 (0)4 76 69 83 00
F. +33 (0)4 76 69 83 38

WWW.GRENOBLE.ARCHI.FR

Organisation de l'évaluation

L'évaluation de l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble a eu lieu les 15 et 16 octobre 2019. Le comité était présidé par Mme Barbara DENNYS, directrice de l'école supérieure d'art et de design d'Amiens.

Ont participé à cette évaluation :

- M. Marc DUMONT, professeur des universités en urbanisme et aménagement de l'espace à l'Université de Lille ;
- Mme Dimitra GAKI, directrice générale des services adjointe, Immobilier, Logistique, Exploitation des Bâtiments, à l'Université Paris Diderot ;
- Mme Annie GALICHER, Inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche - retraitée ;
- M. Luca MERLINI, architecte. École polytechnique fédérale de Zurich, Professeur Émérite ENSA Paris Malaquais ;
- M. Corentin PITIOT-ROBERT, master à l'ENSA de Lyon obtenu en 2019. Cours suivi : DEP – (diplôme d'État de paysagiste) ENSP-Marseille A été co-président de l'Union nationale des étudiants en architecture et paysage (UNEAP) en 2018. A exercé des responsabilités au sein du BDE ARCHI LYON.

Jean-Luc CLÉMENT, conseiller scientifique au département d'évaluation des établissements, Geneviève MELEY-OTHONIEL, conseillère scientifique au département d'évaluation des formations, Vita MIKANOVIC, et Muriel GAC, chargées de projet au département d'évaluation des établissements, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la Liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL : <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

